

# EN DIRECT...

colloque de Valbonne  
25-26 mai 1978

**La mise en valeur et la conservation des patrimoines culturels nationaux est une revendication permanente des États du sud du Sahara et de ceux de l'océan Indien, désireux de se reconnaître dans un passé qui reste à recréer.**

**La recherche archéologique, par la diversité des problèmes qu'elle soulève, et la nature des réponses qu'elle propose, se présente comme un outil privilégié au service de cette quête.**

**Mais la qualité de son témoignage repose sur la rigueur de son organisation et de sa programmation.**

**C'est ce double objectif que cherche à atteindre la coopération française dans le cadre d'une réflexion, conjointe avec ses partenaires, indispensable à la promotion d'un environnement humain, scientifique et technique propice à sa réalisation.**

**A la suite du colloque de Valbonne, les pays ont eux-mêmes déterminé cette approche.**

**Le résumé de leurs recommandations, rédigé par Bernard Groslier, directeur du centre de recherches archéologiques du Cnrs, illustre d'une façon éclatante, l'esprit et la politique dans lesquels se situent les interventions françaises.**

**Nous donnons ci-dessous, les principaux extraits de son intervention.**

« Le ministère de la Coopération a eu l'heureuse idée d'organiser un colloque sur l'archéologie en Afrique au sud du Sahara et à Madagascar, et le Cnrs, a eu le plaisir, en mai 1978, de l'accueillir en son centre de recherches archéologiques. Il a donné lieu à un long et fructueux échange d'idées, facilité par des documents préparatoires judicieusement préparés.

C'est sans doute la première fois qu'un tel thème était abordé par les représentants les plus qualifiés des États concernés et les chercheurs français intéressés, du moins en ce qui concerne les problèmes structuraux de la recherche archéologique dans ce domaine particulier. Car ce n'est pas tant les résultats scientifiques de l'archéologie africaine qui nous ont retenus — c'est l'affaire de congrès ou de séminaires spécialisés — que ce qu'on pourrait nommer la philosophie et la déontologie du domaine.

Il a, tout d'abord, été rappelé que l'archéologie n'est pas « innocente »... Non seulement elle détruit la plus grande partie des vestiges qu'elle étudie par la fouille même, mais encore elle tend à « réifier » l'objet qu'elle découvre, qui seul subsiste, et dont finalement elle semble faire le but même de sa démarche. Ceci est tout spécialement détestable dans des sociétés où le respect du patrimoine n'est pas encore assez développé car cette mise en exergue est dangereuse, surtout lorsque la « curiosité » et trop souvent, hélas, l'avidité des visiteurs, font que l'objet devient signe de valeur vénale et source de trafic.

Il faut donc — comme partout mais plus qu'ailleurs — ne plus séparer l'objet de son contexte, lui rendre sa seule valeur de témoin, et ne le consulter que pour les informations dont il est le soutien, en un mot le désacraliser. Seul vestige des gestes des hommes du passé, il doit être pour nous ce lien vivant avec les morts, qu'il nous apprendra à respecter.

Si l'archéologie doit se développer, c'est d'abord dans la mesure où elle enseignera le sens du patrimoine et rendra à tous la responsabilité de cet héritage. On n'oubliera pas, de surcroît, que menée le plus souvent grâce à des fonds publics

elle doit rendre des comptes et rembourser cette dette sous forme de valeurs culturelles.

En regard de ces besoins, on a dû constater, à la fois, les effectifs dérisoires des chercheurs qualifiés et la pauvreté des moyens. Les priorités nationales doivent, bien évidemment, être respectées et, par exemple, le développement de l'enseignement ou de la santé autant que celui des ressources.

D'autres dangers, qui ne sont pas tous de la responsabilité de l'homme, ont également été évoqués. On se trouve, le plus souvent, devant une nature et un climat particulièrement redoutables pour les vestiges humains. Leur agressivité constitue déjà un obstacle quasi infranchissable, et cela, sur des superficies immenses.

On a regretté, qu'à l'échelle mondiale, les recherches archéologiques soient trop souvent encore centrées sur des champs privilégiés, le Moyen-Orient ou le Bassin méditerranéen par exemple. Elles n'ont pas su se redéployer vers le continent africain dont on voit pourtant et de mieux en mieux, l'importance, en particulier en ce qui concerne l'origine de l'homme. Il constitue un secteur de recherches prioritaires auxquelles tous devraient participer.

Ce faisant, il ne faudrait pas que les archéologues africanistes ignorent les autres recherches du même ordre dans les autres parties du monde, ne serait-ce qu'afin de profiter des progrès théoriques et techniques et replacer leur apport dans une construction d'ensemble.

Tout d'abord, le consensus s'est établi sur la nécessité, impérieuse, pour les recherches archéologiques africaines de ne pas se couper des sciences convergentes, à commencer par celles qui décrivent le milieu : les sciences de la nature, et celles qui étudient l'homme, l'anthropologie et l'ethnologie, la linguistique.

De même, il est apparu à tous, que quel soit le prestige de la préhistoire, qu'il est également indispensable de développer les recherches sur une Afrique plus récente, depuis les liaisons transsahariennes avec les grands empires historiques — et d'abord ceux de la vallée du Nil —, ou encore pour Madagascar, à travers l'océan Indien, avec les mondes insulindiens, et ceci jusqu'au Moyen Âge. Pour une autre raison aussi : c'est en remontant vers la haute Antiquité à partir d'un passé récent et souvent encore vécu qu'on a le plus de chances d'intéresser les peuples à leur histoire.

Tous les participants ont reconnu, scientifiquement parlant, que les recherches archéologiques en Afrique devaient faire l'objet d'un effort commun et se dérouler dans un cadre global. Les frontières politiques ne doivent pas les compartimenter, surtout quand elles ne recouvrent pas toujours les découpages anciens. Les hommes et les ressources sont trop rares pour être gaspillés. Ce constat impose aussi de tirer parti des moyens déjà en place dans les domaines voisins (services géographiques, géologiques, universités, etc.), et aussi de certains moyens lourds centralisés (laboratoires de datations, etc.). Il faut mener ensemble et internationalement les entreprises collectives (documentation, bibliographie, publications) qui ne peuvent être efficaces que de cette façon. Les archéologues ne peuvent prétendre à tout faire eux-mêmes, non plus que chaque pays, à disposer, dès le départ, de l'arsenal complet des moyens souhaitables.

Les objectifs seront à déterminer par chaque pays et dans chaque domaine. Mais il est apparu

clairement que, partout, priorité devait être donnée à l'inventaire fondé sur la prospection systématique. Ceci s'impose pour délimiter et dénombrer les sites à sauver, puis diagnostiquer les moyens requis. Mais la prospection recense et identifie les ensembles dans leur cadre géographique et écologique, de telle sorte qu'elle permet de constituer des séries homogènes et devient alors, en soi, une étude fondamentale. Elle est en terrain quasi vierge, la meilleure approche possible, souvent même suffisante. De toute façon trop peu d'hommes et de crédits sont disponibles pour engager des fouilles de longue haleine et toujours dispendieuses (qui finissent, trop souvent, par se justifier du seul fait qu'elles existent...) sans d'abord établir qu'elles sont prioritaires, voire nécessaires.

D'une façon plus générale tous les travaux archéologiques devraient entrer dans le cadre de programmes globaux et interdisciplinaires, ne serait-ce que parce que nous trouvons là la meilleure façon de les financer et de réunir les hommes compétents.

A partir de ces constats préliminaires, qui sans doute allaient de soi mais qu'il était bon de poser, les journées de Valbonne ont permis de dégager un certain nombre de méthodes et d'approches optimales. La formation des archéologues a retenu l'attention. Elle est encore souvent donnée hors de l'Afrique. Mais il faut alors qu'elle le soit à partir d'une meilleure connaissance des enseignements dispensés, d'une part, et des besoins réels, d'autre part. Ne pas céder au mirage universitaire et demeurer dans le concret n'est certes pas aisé... Le besoin est apparu d'une réflexion plus poussée sur ce point.

Cette formation doit tout aussi bien être permanente. La mobilité des chercheurs, les rencontres entre spécialistes et archéologues africains, posent des problèmes de ressources auxquels il faut trouver des solutions. L'unanimité s'est faite sur le besoin d'un bulletin de liaison, de quelques **Nouvelles archéologiques africaines**, dont nos partenaires doivent prendre l'initiative et assurer la responsabilité.

La France, quant à elle, doit adapter son aide, élaborer des programmes de coopération plus efficaces et plus souples et, si possible pluri-annuels. Elle doit veiller, certes à la compétence de ses coopérants mais aussi bien, voire davantage peut-être, à leurs qualités humaines. S'il est évident, enfin que l'Afrique doit demeurer ouverte aux chercheurs de tous pays, ceux-ci devront impérativement former leurs camarades en passant par le dépôt scrupuleux d'un double de leurs documents dans les centres locaux et, pour finir, en publiant vite et utilement leurs résultats.

Si la législation protectrice des Biens Culturels et sa mise en œuvre sont du ressort des États, tous les archéologues admis à travailler sur place doivent y participer, d'abord par le respect et l'application sans défaillance des règles — donner l'exemple les premiers, en un mot — mais encore par une action constante au sein de la communauté internationale pour faire comprendre à celle-ci, à commencer par ses touristes..., que le patrimoine est l'affaire de tous.

Il ne faudrait pas terminer sans dire combien nous avons été frappés par la qualité des participants africains. Qu'ils soient donc ici remerciés de nous avoir amenés à nous demander si parfois, plutôt que des exemples à donner, nous aurions pas aussi des leçons à recevoir. »



# Madagascar

## colloque international d'histoire malgache de Majunga

Un colloque sur « l'histoire et la civilisation du nord-ouest malgache » s'est tenu à Mahajanga du 13 au 18 avril 1981 sous les auspices du Centre universitaire régional (C.u.r.) de cette région, de l'établissement d'enseignement supérieur des Lettres de Tananarive (E.e.s.l.). Il regroupait, avec les spécialistes malgaches, plus d'une centaine de participants venus de divers pays. Bon nombre d'étudiants du C.u.r. ont également assisté aux séances. 35 communications y ont été présentées. Ce colloque fait suite à celui de Tuléar (1) (9-15 avril 1979), relatif à « l'histoire et la civilisation du sud-ouest de Madagascar ».

En effet, sitôt fait le point sur l'état des connaissances concernant le passé malgache (Colloque du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie malgache, Tananarive, septembre 1977) (2), l'Unité d'enseignement et de recherche d'histoire de l'établissement d'enseignement supérieur des Lettres, a programmé, en vue de l'élaboration d'une « Histoire générale de Madagascar », deux séries de colloques : une première consacrée à l'histoire et à la civilisation des diverses régions de l'île, et une seconde consacrée aux thèmes recouvrant l'ensemble national.

« Histoire et civilisation du nord-ouest malgache » constitue donc le deuxième thème de la première série.

La séance inaugurale s'est déroulée sous la présidence effective du président du Comité exécutif du Faritany (3) de Majunga, ainsi que sous celle de la présidente de l'établissement d'enseignement supérieur des Lettres de Tananarive. M. Manasse Esoavelomandroso, directeur du département d'histoire a, en tant que secrétaire général

du colloque, exposé l'orientation des travaux et indiqué le déroulement des différentes séances.

Les communications ont en effet été regroupées suivant quatre grands thèmes :

- Sources et problématiques.
- Le fonds culturel.
- Le Boina : lieu de rencontre (4).
- Le nord-ouest au xx<sup>e</sup> siècle.

M. Manasse Esoavelomandroso a bien voulu répondre à nos questions.

*Si vous le voulez bien, nous pourrions revenir sur la construction même du colloque, autour des quatre grands thèmes que nous venons de citer. Pourriez-vous nous expliquer la conception historique selon laquelle, partant du fonds et des sources, vous parvenez à une « histoire au présent », qui fait très largement intervenir la géographie économique, la sociologie, bref, l'ensemble des sciences humaines ?*

Comme vous le savez, ce colloque de Majunga fait partie d'un ensemble de

colloques qui souhaitent approfondir notre connaissance des différentes régions de Madagascar. Ainsi, pour une meilleure connaissance du nord-ouest malgache, nous avons pensé pouvoir recenser toutes les sources disponibles, ou toutes celles que nous pouvons exploiter, afin d'arriver à définir notre ou nos problématiques ; ceci nous permettrait alors de baliser le terrain que nous voulons étudier. Il y a donc différentes catégories de sources que nous avons essayé d'examiner lors du colloque. Il y a les sources écrites, souvent d'origine étrangère, mais aussi d'origine malgache à partir du xix<sup>e</sup> siècle, les sources archéologiques, et les sources orales, que nous essayons de développer depuis quelques années. Ce sont celles que nous avons sur place. Mais il y a aussi celles dont nous ignorons l'existence, mais que certains de nos collègues étrangers nous ont fait découvrir, et que l'on peut trouver dans des dépôts d'archives encore inaccessibles aux chercheurs malgaches, en Hollande par exemple, mais surtout en Afrique du Sud. A partir des sources constituant un arrière-plan de l'histoire de cette région du nord-ouest, nous avons essayé de définir un certain nombre de thèmes. Je prends pour exemples le « Boina » lieu de rencontre, et la région du nord-ouest au xx<sup>e</sup> siècle. A partir de ce qui subsiste de l'histoire de cette région, nous avons essayé de cerner les défis successifs auxquels cette région a dû faire face. Ils apparaissent surtout aux xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles.

C'est dans le Boina que les Malgaches rencontraient des populations étrangères, c'est là aussi qu'ils avaient à subir leurs assauts. Il y eut des « Antaloatra », des Arabes, puis des Portugais, des Hollandais, des Anglais et des Français. Des rapports pacifiques ou belliqueux ont existé avec les populations des autres régions de Madagascar, et ce sont ces différentes relations qui ont formé le visage ou la composition de cette population du Boina. A la fin du xix<sup>e</sup> siècle, intervint la colonisation française. Cette région du nord-ouest faisait partie d'un ensemble colonisé : Madagascar, colonie française, et son évolution était fonction de la politique coloniale, mais aussi des luttes nationalistes pour recouvrer l'indépendance. Son histoire ne saura donc se comprendre que dans l'effort du gouvernement malgache pour développer le pays et cette région. De ce fait, nous débouchons tout

(1) Cf. Recherche, Pédagogie et Culture n° 43, septembre-octobre 1979.

(2) Cf. Recherche, Pédagogie et Culture n° 34, mars-avril 1978.

(3) Le Faritany de Majunga couvre une superficie de 150 023 km<sup>2</sup> avec plus de 1 100 000 habitants. Le Faritany est une province administrée avec un comité exécutif dirigé par un président chargé de mettre en action les décisions du conseil populaire. Ce dernier est composé de deux délégués envoyés par chaque Fivondrono (l'équivalent d'une sous-préfecture) et des présidents des comités exécutifs des Fivondrono composant le Faritany. Les députés du Faritany font aussi partie du conseil.

(4) Boina : nom de la baie de Majunga, extensivement donné à la suite de l'occupation par les musulmans, à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, de l'île d'Antsoheribouy, dont il sera parlé plus loin.



naturellement sur le xx<sup>e</sup> siècle, et la situation actuelle, impossible à comprendre sans une bonne connaissance du passé. Celle-ci d'ailleurs nous est nécessaire pour essayer de bâtir un avenir meilleur. La construction même du colloque devait même nous aider à comprendre notre situation actuelle, et nous permettre d'envisager avec sérénité notre avenir.

*Le travail que vous avez entrepris est immense, car il semble que vous ne vouliez pas seulement utiliser les sources historiques dont vous disposez (sources écrites, traditions orales), pour vous porter vers celles dont vous n'avez pas encore pu avoir connaissance, mais que vous souhaitiez passer au crible, celles qui ont été utilisées jusqu'à présent, afin de détecter des erreurs à l'aide de documents de base et vérifier ainsi ce qui est donné comme connaissances acquises. Est-ce exact ?*

Nous entreprenons de front la recherche de documents que nous ne connaissons pas encore et la critique des documents dont nous disposons déjà. Mais le travail urgent maintenant chez nous est d'exploiter à fond ceux que nous pouvons trouver sur place. Certaines de nos communications de Majunga, surtout, par exemple, celle de V. Belrose-Huygues, ont été fondées sur la critique de ces sources existantes et sur la réévaluation des travaux qui avaient été faits, afin de confirmer ou infirmer les études et les conclusions antérieures. Cela permettra aussi d'ouvrir des perspectives nouvelles. En effet, ceux qui ont écrit sur l'histoire de Madagascar, avant les années 60, n'étaient pas toujours poussés par des préoccupations universitaires ou scientifiques, mais aussi par des soucis d'ordre politique ou polémique, et ce sont ces travaux qui constituent aujourd'hui encore les bases de notre connaissance de Madagascar, donc celle du grand public. C'est cela que nous voulons rectifier à l'Université, depuis qu'en 1964 l'histoire malgache a été enseignée comme une matière universitaire.

Mais nous essayons aussi de rechercher et de recenser les différentes sources concernant l'histoire de Madagascar, qui sont déposées ailleurs. Elles sont de deux types : celles qui ont été réunies par les Grandidier, dans cette monumentale collection des ouvrages anciens concernant Madagascar. Mais, tous les chercheurs s'accordent à le reconnaître, cette collection contient

des textes ou extraits de textes qui sont en majorité des traductions d'originaux. Cette traduction est parfois inexacte, donc nous nous attelons à la recherche des documents originaux, et à une traduction plus précise et plus fidèle du texte original de ces mêmes documents.

Dans la deuxième catégorie de sources, il y a celles que nous ne connaissons guère, et que les Grandidier n'avaient pas compulsées. C'est une tâche immense car il s'agit de consulter aussi bien les dépôts d'archives en Europe qu'aux États-Unis, ou en Afrique et au Moyen-Orient. Il faut des moyens financiers importants, ce sera une œuvre de longue haleine, et j'espère que nous pourrions bénéficier du concours des chercheurs étrangers, et des institutions étrangères ou internationales.

*En ce cas, ne vous semble-t-il pas, qu'en dépit des gros efforts faits par les historiens malgaches et étrangers aux xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles, un certain retard dans l'élaboration écrite de votre histoire est un atout. Y a-t-il rien de plus difficile que de faire revenir un peuple sur une conception historique faussée au départ ?*

Oui, nous n'avons pas ce problème évidemment, du moins pour l'histoire écrite. L'histoire pour nous a toujours été une histoire orale. Les populations des différentes régions étaient les gardiennes de ces traditions. Mais il y a donc moins de risques d'avoir une perspective historique faussée par les écrits. Il y a eu de gros efforts faits par les historiens malgaches et étrangers des xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles. Ces travaux sont souvent admirables, même s'ils ne correspondent plus à nos préoccupations actuelles, et c'est tout ce corpus que nous questionnerons afin d'élaborer notre histoire nationale. Le but du colloque est bien de réunir ces matériaux, de les tester. Nous espérons ainsi que l'histoire que nous écrirons, ou que ceux qui viendront après nous, écriront, sera exempte de cette gangue véhiculée par certains mythes.

Dans cette quête de notre histoire, nous avons l'avantage de pouvoir dialoguer entre nous, chercheurs malgaches de différentes tendances, et avec des collègues étrangers qui peuvent aussi nous apporter leur propre expérience et ce qui a été fait dans leur propre pays. Après tout, Madagascar n'évolue

pas en vase clos, mais dans un ensemble régional qui est l'océan Indien, et le monde afro-asiatique. L'île ne peut se comprendre que replacée dans l'évolution du monde depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, mais surtout depuis la fin du xix<sup>e</sup> et le xx<sup>e</sup> siècle.

*Vous prévoyez donc un certain nombre de colloques de deux ans en deux ans. Cela vous mène à peu près à quelle date ? Cette rédaction d'une histoire générale de Madagascar, c'est plus que l'œuvre d'une vie ?*

C'est exact. Il nous reste encore quatre colloques d'histoire régionale, comme celui de Majunga. A partir de là, nous espérons que nous aurons réuni assez de matériaux pour élaborer une présynthèse, ou une synthèse provisoire de cette histoire de Madagascar. De toute façon, grâce à la publication des actes des colloques et des sujets de mémoires de maîtrise ou de thèse qui seront choisis par les étudiants, après chaque colloque, il y aura au moins une synthèse provisoire de l'histoire de chaque région.

Il y aura ensuite la deuxième série de colloques, qui s'attacherait à étudier les thèmes qui recouvrent l'histoire des différentes régions au niveau national. Je pense qu'à partir de ce moment-là une synthèse sera possible. Elle ne sera pas définitive, mais sera constituée d'une série de synthèses provisoires.

*On a souvent eu l'impression, au cours de ce colloque, que l'histoire se faisait sous nos yeux, ce qui permettait une très grande participation du public. Pouvez-vous nous donner, pour chacun des thèmes, un exemple de ces apports neufs ?*

Dans la mesure où nous n'avons qu'une connaissance générale de l'histoire de cette région, chacune des communications qui s'attachaient à approfondir un sujet précis, constituait un apport neuf, et arrivait à capter l'attention du public qui attendait quelque chose de déjà connu, et qui, en fait, découvrait quelque chose d'insoupçonné. Dans ces conditions, le colloque devenait effectivement le reflet de l'histoire en train de se faire. C'est ce qui a expliqué la participation des non-universitaires à ces discussions passionnées et passionnantes. S'il faut choisir, je prendrai pour exemple, en ce qui concerne les sources et les problématiques, le travail de V. Belrose sur l'histoire du Boina, qui



s'attachait à prendre les textes anciens s'y rapportant, à les critiquer, ainsi que les travaux faits à partir de ces textes, et à donner une nouvelle lecture de l'histoire du Boina de 1580 à 1630. C'était véritablement un apport très neuf, qui a renouvelé notre connaissance du nord-ouest. Un autre exemple est celui fourni par Denise Durel dans son « Essai d'utilisation de l'état civil colonial : la communauté indienne de Majunga 1915-1930 ». C'est la première fois qu'un historien a utilisé cette source pour mieux connaître une communauté.

C'est aussi le départ d'une démographie historique à Madagascar. Tchilian, lui, a montré la convergence de l'anthropologie sociale et de l'histoire, dans l'appréhension de la réalité sakalava du nord-ouest, et son travail, portant sur les périodes précoloniales et coloniales, permet de comprendre la situation actuelle du nord-ouest.

Pour le troisième thème, il y a eu plusieurs communications très importantes, particulièrement celle de James C. Armstrong, qui amenait un bouleversement de nos connaissances et de nos conceptions sur l'histoire des <sup>xvii</sup> et <sup>xviii</sup> siècles. Il est vrai que nous n'avions pas pu consulter les sources à partir desquelles il a bâti ses deux communications, tout comme, d'ailleurs, les collègues étrangers qui avaient travaillé sur Madagascar jusque-là.

Pour le <sup>xx</sup> siècle, je parlerai de la communication de Jean Frémigacci, qui a montré sa maîtrise des sources disponibles et sa connaissance des réalités malgaches, à travers son analyse du fonctionnement du système colonial. Il nous a permis de comprendre les réactions de la population malgache, et, plus particulièrement, celles de la population sakalava. On peut également citer la communication de F. Esoavelomandroso qui a montré comment une petite ville de province s'est opposée à la colonisation, et a ainsi participé au mouvement nationaliste. La crise de 1930 a été analysée de façon neuve par Lucile Rabearimananana. Il y a, par ailleurs, eu des apports neufs sur l'utilisation d'archives peu connues ou ignorées, on pourrait en citer d'autres encore...

*Votre propre communication s'intitulant « Opposition de l'Ambongo à la pénétration française en 1899 » est un exemple des difficultés rencontrées. Vous dites : « Dans l'histoire de ces*

*résistances, à force de chercher des héros, on n'arrive pas toujours à comprendre la défaite ». Peut-on tenter d'expliquer cette défaite ? On ne dispose comme sources que des écrits laissés par le colonisateur. Pouvez-vous, dans ce cas précis, nous dire quelle a été votre démarche d'analyse ?*

Oui. L'Ambongo a eu la réputation d'être une terre d'indépendance, où tous ceux qui refusaient une forme d'administration, qu'elle fût sakalava ou coloniale, allaient se réfugier. A partir de là, j'ai voulu comprendre quelle avait été l'importance de la résistance de l'Ambongo à la pénétration française. En consultant les archives de l'armée de terre déposées au Fort de Vincennes, à Paris, je me suis rendu compte que cette opposition n'était pas celle que certains ont relaté. J'ai travaillé sur ces documents, puis j'ai fait quelques très rapides enquêtes de tradition orale sur le terrain. Celles-ci devraient être encore poursuivies, et étendues aux régions environnantes. Ce que j'ai fait n'est que le début d'un travail plus important, qui serait la recherche d'une meilleure compréhension de cette histoire de la résistance.

Il faudrait étudier les sources laissées par les colonisateurs, et celles fournies par les Malgaches eux-mêmes, principalement les traditions orales. D'autant que, concernant cette résistance, on peut encore avoir le témoignage des enfants de ceux qui y ont participé. Le souvenir étant encore récent, on peut faire des recoupements faciles. On s'est rendu compte, en consultant les archives françaises, ou en écoutant les informateurs, qu'en fait il ne s'agissait pas d'une opposition véritable à la pénétration française. Il s'agissait donc pour moi de comprendre l'échec de cette résistance, parce qu'il y a eu échec. C'est alors que l'idée s'est imposée à moi, d'une cause interne de cet échec. C'est ce que j'ai essayé de montrer. Ce travail devrait faire partie d'un ensemble d'études sur les différents mouvements de résistance à la colonisation française et à l'administration coloniale. Ce qui m'intéressait c'était de comprendre la défaite malgache face à la conquête coloniale. J'en suis arrivé à cette conclusion, provisoire peut-être, que la victoire française est venue de nos faiblesses, et ces faiblesses venaient de nos divisions.

*Vos traditions orales n'avaient-elles pas bâti un mythe des héros qui se sont*

*opposés aux Français, alors qu'il semble que ce n'ait pas tellement été le cas. En s'appuyant sur elles, ne risque-t-on pas de fausser à nouveau l'interprétation ?*

Toutes nos traditions orales ne parlent pas de héros. Il y en a qui montrent justement les dissensions à l'intérieur du groupe ; par conséquent, en les soumettant aux règles de critique historique, je pense qu'on pourrait mieux cerner la réalité.

*Quelles lignes de force tirez-vous de la tenue de ce colloque ?*

Tout d'abord, ce colloque nous a permis de faire participer à notre recherche les gens de Majunga eux-mêmes, qui d'ordinaire ne sont pas intéressés par l'histoire, dans la mesure où ils ont d'autres préoccupations. Ils ont pu, discutant avec nous pendant une semaine, nous faire part de leurs propres idées.

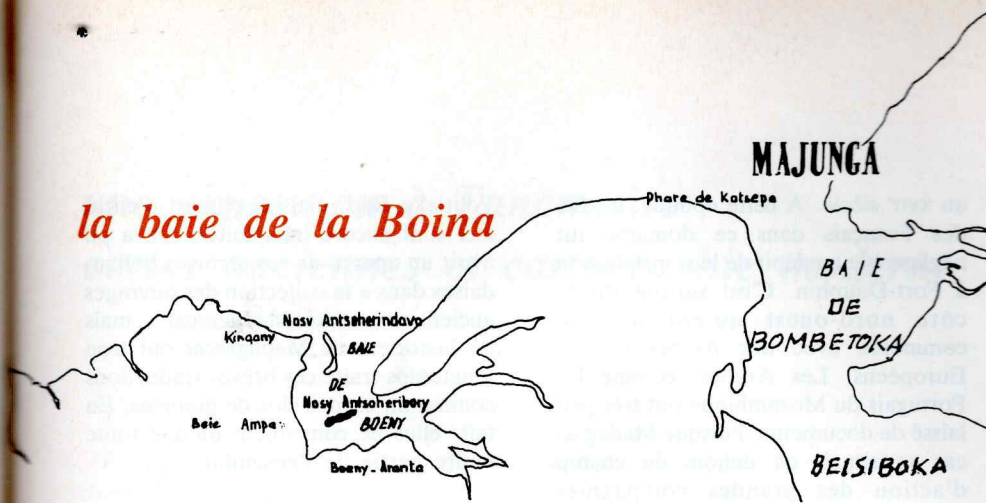
Il a également permis une confrontation entre les chercheurs malgaches, les chercheurs étrangers qui travaillent à Madagascar, et les chercheurs qui viennent de l'étranger, qui a mis en lumière nos différentes visions des problèmes malgaches. Il nous a permis de discuter librement d'un certain nombre de problèmes, et enfin de dégager des thèmes que nous devrions approfondir ultérieurement.

Nous avons pu aussi comprendre que des chercheurs non malgaches aiment ce pays, travaillent sur lui, et que nous avons intérêt, à Madagascar, à connaître les résultats de leurs travaux, les sources à partir desquelles ils travaillent, ainsi que leurs problématiques. Nous avons pu leur faire connaître ce que nous faisons ici, procéder à des échanges d'expériences, de méthodes. Ce que je regrette, c'est que nous n'ayons pas eu de chercheurs et d'universitaires africains, ou d'universitaires travaillant dans des pays d'Afrique. Nous avons envoyé des invitations en 1977, lors du 76<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie malgache, en 1979, lors du colloque de Tuléar, et nous n'avons eu aucune réponse. J'espère que pour les colloques à venir, il en viendra quelques-uns. Cela permettrait une meilleure compréhension entre les Malgaches et les nationaux des différents pays africains.

**Propos recueillis par  
Denyse de Saivre**



## la baie de la Boina



### • une journée d'archéologie

Afin d'essayer d'illustrer les communications faites au cours du colloque de Mahajanga, le comité d'organisation a tenu à faire participer les membres à une sortie archéologique sur l'îlot d'Antsoheribory. Cet îlot est aussi connu sous l'appellation de Nosy-Boina et de Mazalagem (1) Nova.

Situé dans la baie de Boina et mesurant 2,500 km sur 500 m, il n'aurait été occupé qu'à partir de 1580. Cette datation a été rendue possible grâce aux travaux de Pierre Vérin qui a pu comparer les céramiques d'Antsoheribory à celles trouvées en Afrique orientale. Antsoheribory fait partie de l'ensemble des sites archéologiques qui marque les différents stades des installations successives des musulmans le long des côtes de Madagascar. Les travaux de Pierre Vérin montrent clairement les différentes étapes de cette installation à partir du Nord de Madagascar, dans la baie d'Ampasindava jusque dans la région de Maintirano. Baie d'Ampasindava, baie de la Mahajamba, baie de Boina où se trouvent les sites de Kingany, Makamby et bien entendu Antsoheribory. Au sud, les sites sont beaucoup plus tardifs : Kandranay et ceux de la région de Maintirano.

Antsoheribory comme tous les sites précités est avant tout un comptoir de commerce. En effet, il se trouvait dans la baie de Mahajamba un îlot qui avait à peu près la même configuration que celle d'Antsoheribory et qui était aussi effectivement occupé par des musulmans. Toutefois, devant la situation de conflit qui les opposait continuellement avec le roi sakalava Tingimaro, il était de plus en plus difficile d'exercer correctement un commerce. Ainsi, peu à peu, ils s'installèrent dans la baie de Boina.

Actuellement, les ruines visibles sur cet îlot d'Antsoheribory sont surtout celles des tombeaux et des vestiges de

maison en dur construits avec les « beach rocks » qu'on pouvait se procurer le long de la plage.

Les témoignages des Portugais et surtout les derniers travaux archéologiques effectués sur cette île par Pierre Vérin ont montré que la population d'Antsoheribory était beaucoup plus importante que ne le laisse supposer la faiblesse des vestiges.

En effet, il est fort probable que la majeure partie de la population vivait dans des cases en végétal, les cases en pierres étant l'apanage des notables et des riches négociants de l'île. Ainsi, on peut encore admirer outre les nombreuses tombes de style islamique quelques maisons dont la plus spectaculaire est, bien entendu, celle du sultan qui se trouve sur la côte Nord de l'île, et une très belle mosquée.

La ville d'Antsoheribory n'a duré en fait que trois siècles, car à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'île a complètement cessé d'être un comptoir florissant de commerce. Peu à peu, des activités commerciales vont se déplacer dans la baie Bombetoka avec la mise en place du comptoir de l'actuel Mahajanga (Majunga).

Toutefois, il est à souligner que les quelques Antalaotra qui restaient encore dans cette baie continuèrent à fréquenter l'île et en tout cas, ils y ont enterré leurs morts jusqu'à l'époque actuelle. On assiste actuellement à une tentative de réoccupation de l'île par une population de pêcheurs venus de la région du Boina.

Le véritable tapis de tessons de poteries éparpillés sur une très large partie de la surface d'Antsoheribory montrent aussi l'importance de l'occupation de cette île. L'étude de leur

séquence permet de distinguer des poteries datées du XVI<sup>e</sup> siècle, mais aussi des poteries très tardives (XIX<sup>e</sup> siècle), et même locales récentes.

Antsoheribory donne également une idée des préoccupations majeures des Antalaotra lorsqu'ils s'installaient le long des côtes malgaches. En effet, ils devaient surtout rechercher toutes les conditions requises pour pouvoir effectuer leur commerce dans des conditions de sécurité maximale. Ces musulmans préféraient s'installer sur des îlots où ils se sentaient relativement beaucoup plus protégés que sur la terre ferme. La plupart des sites occupés par eux, du moins sur la côte nord-ouest de Madagascar, s'organisaient presque tous de la même manière que celui d'Antsoheribory : à savoir une île située au milieu d'une baie assez profonde et pas trop éloignée de la côte.

La période d'occupation d'Antsoheribory coïncide avec la recrudescence d'un aspect très particulier du commerce : la traite.

D'après les sources communiquées par James C. Armstrong (2) lors du colloque, cet îlot de la baie de Boina était l'un des grands centres de la traite non seulement au niveau de la côte nord-ouest mais même pour les régions situées très à l'intérieur. L'attrait d'Antsoheribory fut tel que les traitants de la baie d'Antongil, située sur la côte est, commencèrent à craindre sérieusement la concurrence. En effet, à un moment donné, les esclaves se vendaient mieux à Antsoheribory et les rabatteurs de la région orientale n'hésitaient pas à traverser toute l'île.

La communication de James C. Armstrong constitue un apport essentiel dans la compréhension du mécanisme de la traite de la partie sud-ouest de l'océan Indien au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle a surtout montré l'importance de la traite dans ce comptoir d'Antsoheribory. En se basant sur les faits rapportés par les Hollandais et en se référant au contexte historique général de cette zone, il semble qu'Antsoheribory a seulement existé pour et par la traite. Les autres produits étaient seulement considérés comme accessoires. Il est assez frappant de constater le déclin d'Antsoheribory avec la baisse du trafic d'esclaves.

Il y a certes des éléments extérieurs comme l'arrivée des Sakalava qui a aussi fortement contribué à affaiblir les Antalaotra qui contrôlaient avec les Arabes la plupart de ces comptoirs.

(1) Chaque navigateur a essayé de transcrire dans sa langue ce mot qui signifie en arabe : la baie bien connue.

(2) Library of Congress Office, Field Director, Nairobi, Kenya, cf. p. 106.



Cette communication, par ces nombreux détails précis, permet d'élargir le champ d'investigation des recherches futures dans le domaine de la traite des esclaves. En tout cas il est évident que malgré les apparences, les traitants de diverses nationalités sont arrivés à une sorte de *modus vivendi* afin de se partager les régions de traite. Quelquefois, des navires européens (portugais, hollandais, anglais, etc.), mouillaient avec des boutres arabes dans une même baie. Il n'y eut pas toujours d'escarmouches.

Cette traite changeait parfois d'aspects en fonction de l'évolution politique locale (ex. : consolidation du royaume merina et expansion sakalava) et des conflits au niveau des puissances européennes.

Armstrong a très bien décrit le mécanisme de la traite dans sa partie aval. Il serait intéressant de mettre en relation les faits rapportés avec ce qui se passe en amont à savoir la situation socio-politique de l'ensemble de Madagascar.

De toute façon, il devient de plus en plus difficile de soutenir la thèse que les razzias malgaches, en direction des Comores et de l'Afrique de l'Est étaient dus à des facteurs accidentels. Il s'agit bel et bien d'une expédition soigneusement préparée et encadrée par les traitants pour accroître le nombre de leurs captifs.

J.A. Rakotoraisoa.

\*\*

## ● Madagascar et le commerce d'esclaves au XVII<sup>e</sup> siècle

L'intérêt des éléments nouveaux apportés par la communication de J.C. Armstrong, dont l'original est en anglais nous a conduit à lui demander l'autorisation de reproduire quelques passages de son texte.

« Madagascar et son commerce d'esclaves au XVII<sup>e</sup> siècle n'ont pas encore été étudiés à fond (...) Le manque de recherches effectuées sur ce point s'explique partiellement par la nature fragmentaire et dispersée des archives, qui à son tour s'explique par la nature de ce commerce en particulier.

Les « Arabes », les Portugais, les Anglais et les Hollandais ont tous fait du commerce d'esclaves à Madagascar

au XVII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, le rôle des Français dans ce domaine fut négligeable en dépit de leur installation à Fort-Dauphin. C'est surtout sur la côte nord-ouest qu'eut lieu ce commerce avec des Arabes et des Européens. Les Arabes, comme les Portugais du Mozambique ont très peu laissé de documents. Puisque Madagascar se situait en dehors du champ d'action des grandes compagnies commerciales : la Compagnie royale africaine (britannique) et la Compagnie hollandaise des Indes occidentales, les archives de ces dernières contiennent peu d'informations sur le point qui nous intéresse. Bien que l'île fasse partie, dans l'océan Indien, du monopole exercé par la Compagnie britannique des Indes orientales, celle-ci n'y a pas non plus attaché grande importance. Le commerce anglais avec Madagascar fut surtout illégal, exercé par des aventuriers cherchant à éviter le monopole de la Compagnie des Indes occidentales. Ils ont laissé peu de documents, bien que les registres du Nouveau Monde concernant le nombre d'esclaves débarqués (publié par Donnan) jettent une lumière considérable sur ce commerce.

Cependant, il est un pays qui a conservé des registres très précis sur son commerce d'esclaves avec Madagascar au XVII<sup>e</sup> siècle (et au XVIII<sup>e</sup>) siècles. Il s'agit des Pays-Bas, dont la Verenigde Oostindische Compagnie (Voc), la Compagnie hollandaise des Indes orientales, s'est livrée pour de courtes périodes au commerce d'esclaves avec Madagascar, de 1641 à 1647, en provenance de Maurice, de 1654 à 1786 en provenance du cap de Bonne-Espérance, et de façon intermittente pendant quelques années à partir de ses quartiers généraux de Batavia, à Java.

On y dispose donc, contrairement à d'autres pays, d'une grande documentation sur le commerce hollandais avec Madagascar. On trouve en particulier dans les archives du Cap à Capetown, et au Rijksarchief à La Haye, de substantiels rapports de la Voc. Ils ont trait au commerce d'esclaves des Hollandais avec Madagascar (en particulier à partir du Cap), et sont constitués d'inventaires de bateaux, de journaux commerciaux (la source la plus riche) et d'autres documents variés. Certains textes ont été publiés à partir des archives du Cap, en particulier dans le précis de Leibbrandt, le Kaapse Archiefstuk et les Resolusies van die

Politieke Rad, mais la plupart d'entre eux sont encore inexploités. On a pu avoir un aperçu de ces archives hollandaises dans « la collection des ouvrages anciens concernant Madagascar », mais les historiens de Madagascar ont trop longtemps traité ces brèves traductions comme un corpus clos de données. En fait, elles ne constituent qu'une toute petite partie de l'ensemble (...).

Pendant la plus grande partie du XVII<sup>e</sup> siècle, le port principal de commerce malgache à la fois pour les Arabes et les Européens fut la ville indifféremment connue sous les noms de *Nova Mazalagem* (Port.), *Magelage*, *Magelagie*, *Matele*, *Massaliet* (Holl.), *Musselage*, *Mathewledge*, *Mathaledge*, *Matuledge*, *Massilige* (Ang.) et *Massailly* située sur une île dans la baie de la Boina. L'emplacement de Massailly a longtemps été source de confusion pour beaucoup d'historiens de Madagascar à cause des erreurs de cartographie et du vague des descriptions. **Mais Massailly est nettement Nosy Antsehoribary, située dans la baie de la Boina, explorée en 1897 par M. Jully et plus récemment fouillée par P. Vérin.** En tant que source d'esclaves, on la cite souvent avec Maringaana, Maningaande, Maragaana, Manigaar, etc., nom connu de la baie de Bambetoka, par les Européens du XVII<sup>e</sup> siècle qui se rendaient aux deux.

La ville de Massailly est décrite au début du XVII<sup>e</sup> siècle (1613-1614 et 1616-1617) par deux pères jésuites, d'Azevedo et Mariano. Elle était alors habitée par six à sept mille musulmans. Les auteurs ne donnent pas de chiffres concernant le commerce d'esclaves, remarquant seulement que des bateaux de Malindi et d'Arabie fréquentent ce port chaque année, prenant de nombreux captifs (i.e. esclaves).

Pour résumer ce point du commerce arabe d'esclaves avec Massailly, il est clair qu'il a continué pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle, avec des interruptions de quelques années. Le volume du trafic s'élevait, d'après plusieurs rapports, à trois mille esclaves par an. Même si ce nombre paraît exagéré, d'autres chiffres montant à plusieurs centaines par an dans les dernières décades, attestent d'un commerce considérable. En se fondant sur ces chiffres, on peut faire une estimation (sous-estimée) à environ 40 000 hommes des exportations d'esclaves de Massailly par les Arabes au XVII<sup>e</sup> siècle. Une surestimation pourrait aller jusqu'à 150 000 ».



## une exposition à Tananarive : cartes anciennes et cartographie moderne

Inaugurée au Musée d'art et d'archéologie de l'université d'Antananarivo le 28 mars 1981, l'exposition « cartes anciennes et cartographie moderne » est sans doute la plus originale et la plus complète jamais réalisée dans l'océan Indien. Elle témoigne non seulement d'un renouveau d'intérêt pour la cartographie et la géographie historique dans les pays du tiers monde, mais surtout d'une volonté de saisir, par de nouvelles approches et de nouveaux outils, la connaissance que les Européens ont pu recueillir sur nos pays et celles que nous possédions nous-mêmes sous une forme que nous n'avions plus appris à reconnaître.

Indiscutablement, géographie et cartographie historiques sont d'actualité de par le monde, au service d'une évasion que l'univers, désormais clos, ne fournit plus par lui-même, au service des sciences historiques, géographiques et géologiques et même à celui des grandes contestations géopolitiques dans l'océan Indien, où la récupération d'îles, d'archipels et même de bancs de sable revêt une importance, à la fois stratégique et économique, énorme. En cette période de crise économique, la cote des documents cartographiques ou iconographiques ne cesse de monter, signalant une valeur refuge dans un contexte de dévaluation généralisée. L'indice financier est important car il est rare que des modes culturelles et scientifiques aient une incidence sur le marché des valeurs, sans que cela traduise un besoin profond de civilisation. Le succès des grandes expositions organisées récemment en Europe et des ouvrages, édités autour d'elles, ne peut que confirmer cette hypothèse.

Mais on aurait tort de croire que l'appréhension actuelle des cartes, anciennes ou non, est tout à fait la même et tout à fait différente de celle qu'en eurent nos aïeux. On se tromperait aussi en imaginant que ceux-ci, Africains, Arabes, Chinois ou Européens, n'ont trouvé qu'un seul moyen de représenter et de connaître le monde et n'ont fait qu'un seul usage de cette connaissance et de cette représentation.

### D'autres cartes

La transcription graphique et plane, selon des coordonnées mathématiques et astronomiques, d'une portion ou de la totalité du monde, n'est qu'un avatar relativement tardif et longtemps marginal des moyens de connaissance et de représentation de l'espace humain dont usèrent les civilisations dans l'histoire. On a ainsi longtemps présenté la carte plane comme le seul indice de la découverte du monde par l'homme, comme le résultat sinon la preuve d'un élargissement progressif de la maîtrise de l'espace par telle ou telle civilisation. Cette conception purement européenne fait remonter la cartographie à l'antiquité méditerranéenne, oubliant que les Gréco-Romains ne nous ont laissé aucune carte, tandis que d'autres civilisations ont utilisé, et continuent d'utiliser, de moyens de représentation de l'espace terrestre qui ne s'apparentent pas à la grille de coordonnées plane, et négligeant le fait, pourtant essentiel, que la représentation de l'espace n'est pas originellement ni fondamentalement utilitaire, qu'elle échappe à des critères purement scientifiques et techniques. Ignorant les cosmographies, orales et écrites, les cartes mentales et toutes les formes non géométriques et non graphiques de la représentation de la terre, la cartographie historique n'a longtemps été qu'un survol des différentes errances et aventures lointaines des Européens, et des ancêtres qu'ils se donnent, à la surface de la terre, ou bien la chronologie de l'élaboration d'une science de la représentation de la terre, en parallèle avec l'histoire de la géographie, opposant une géographie-cartographie « exacte » et une géographie-cartographie attardée, selon le processus linéaire du « progrès scientifique ».

### cartes et territoires

L'archéologie, l'ethnologie, l'étude de l'histoire, de la littérature et de la religion de tous les peuples de la terre nous apprennent pourtant que la représentation de l'espace, universellement

présente, n'est pas un besoin scientifique ni même technique. L'étude de la cartographie nous conduit d'abord à une interrogation sur l'homme et l'espace et à cette constatation fondamentale qu'il n'y a pas de société humaine sans territoire, l'homme est son territoire. La notion de frontière apparaît déjà dans l'organisation des sociétés animales, chez les insectes comme chez les mammifères supérieurs qui marquent leur territoire. Les Makis de Madagascar utilisent une glande placée sous la queue pour imprimer l'odeur de leur groupe à des arbres délimitant leur espace pour eux-mêmes et pour les autres groupes. L'homme, à l'inverse de l'animal n'a pu laisser sa marque dans l'espace mais a dû graver dans son esprit des traits de l'espace qui bornaient son territoire, traits essentiellement liés au relief, à l'hydrographie et à la végétation. La représentation mentale d'un territoire et sa transmission de génération en génération est la véritable origine de toute cartographie.

L'autre particularité de l'homme, face aux autres espèces animales socialisées, est son besoin de se situer à tout moment, à l'intérieur ou hors de son territoire, par rapport à un centre origine, temporalité et spatialité se trouvant ici confondues. L'homme peut être nomade, sa représentation se développera alors selon une perspective linéaire et nous avons, là, l'origine de toutes les cartes d'exploration et de conquêtes, dont les plus anciens exemplaires existants sont romains (la carte Peutinger) et chinois (les cartes de mer de l'amiral Chang Ho). Ce sont ces cartes diagrammatiques dont nous continuons à user avec les guides routiers et dont les cartes de navigation aériennes nous fournissent un nouvel état.

Si l'homme est sédentaire, la représentation de son territoire se fera en perspective rayonnante à partir d'un centre. Toutes les grandes civilisations agraires ont produit cette image d'un univers circulaire orbo-centré, origine de la mappemonde et du planisphère.

Les premières cartes de l'exposition illustrent ces deux points de départ de toute cartographie. On y voit une reconstitution de la carte du **Menabe**, royaume de la côte occidentale de Madagascar, à partir d'une tradition orale relative à la fondation de cet État, et à l'aide des méthodes d'interprétation des textes utilisées pour la géographie antique méditerranéenne et asiatique.



# PANORAMA DE L'EXPOSITION :

L'exposition « Cartes anciennes et cartographie moderne de Madagascar » a ouvert ses portes le samedi 28 mars 1981 et a duré jusqu'à la fin de l'année.

Elle est l'aboutissement d'un travail de recherches et d'investigations de plus d'un an, entrepris par une équipe pluridisciplinaire, composée de géographes, d'historiens, d'archivistes, de muséographes et d'ingénieurs cartographes. C'est grâce à la collaboration conjuguée de l'Institut cartographique (E.t.m.) et du Musée d'art et d'archéologie, que l'exposition a pu être mise sur pied.

La documentation, rassemblée avec les moyens du bord, permet de voir comment Madagascar a été vu et représenté à travers les siècles. La période couverte va du VIII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Au fur et à mesure que l'on avance dans le temps, les travaux cartographiques se multiplient, deviennent plus précis. Les moyens techniques se perfectionnent. Aussi a-t-on tenu à montrer quelques aspects de ce travail technique à partir des efforts des pionniers de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à ceux qui se poursuivent aujourd'hui pour améliorer la connaissance précise de la terre de Madagascar.

Cette exposition n'est que le premier volet d'un programme de revalorisation et de vulgarisation du patrimoine cartographique et iconographique de Madagascar. Profitant du Colloque de Majunga consacré à l'histoire et à la civilisation du nord-ouest, l'équipe de l'exposition s'est déplacée pour présenter quelques documents et photos concernant plus particulièrement Majunga et cette région de Madagascar. On a aussi assisté à d'intéressantes communications touchant directement ou indirectement la cartographie historique de cette partie de l'île. Ainsi J.-C. Armstrong a-t-il signalé des cartes hollandaises du XVII<sup>e</sup> siècle inconnues et particulièrement précises, établies pour le service de la colonie du Cap. J.-C. Hebert, en étudiant la présence française dans le canal de Mozambique a utilisé des cartes très peu connues dont il a fourni de précieuses photocopies (ill.).

Après la clôture du colloque, l'équipe de l'exposition a organisé à Antananarivo une projection publique de films de court métrage réitérée deux fois par semaine au Musée, afin d'attirer plus particulièrement les jeunes qui pourront ainsi trouver, dans le cadre de cette exposition, un utile complément à leur formation historique et géographique.

A un autre niveau, une « Semaine de la cartographie » a réuni les spécialistes de tous horizons intéressés par la cartographie et ses utilisations, dans le courant du mois de juin 1981.

Signalons enfin l'édition par le E.t.m., d'un catalogue illustré, de 48 pages, contenant la liste et l'identification des pièces exposées et quelques articles de fond.

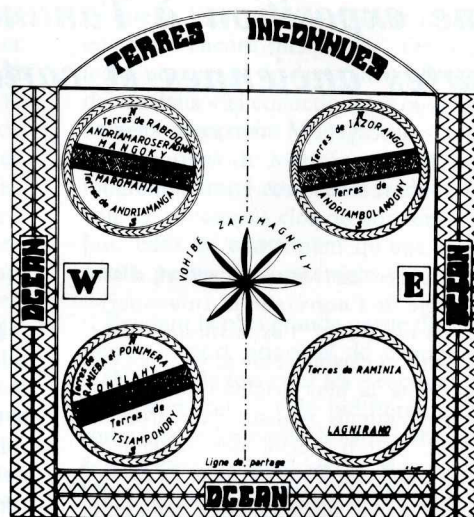
## L'ORIGINE DU MENABE

« En ce temps, Ratsikiloly était vivant, Rarandra était vivant. Et quand ils partagèrent les terres (régions), les fleuves se jetant à l'Est, les fleuves se jetant à l'Ouest : Mangoky, Onilahy, etc., ceux-là appartiennent aux régions dont les fleuves prennent leur source à l'Est et se jettent à l'Ouest; tout cela lui appartient. C'était ainsi qu'ils distribuèrent le territoire. (...)»

La plantation du hazomanga vy (pieu de fer) avait eu lieu avant le partage du territoire. Le pays où ses grands-parents habitaient était très loin. A cet endroit, ils procédaient au partage : cette région appartient à un tel et à un tel, les fleuves qui prennent leur source à l'Ouest et se jettent à l'Est, tout cela appartient à l'azorango et à Andriambolanogny. Vous avez votre peuple à vous, entendez-vous avec votre peuple et que chacun règne sur son territoire. Celui qui a Lagnirano (Fort-Dauphin actuel), où il y a les Antanosy, c'est Raminia. Ceux qui ont les fleuves qui prennent leur source à l'Est et qui se jettent à l'Ouest sont :

- Vohibe d'Isalo appartient aux Zafimagnely;
- Le Sud et le Nord de l'Onilahy appartiennent à Ramieba, à Poni-mera, à Tsiampondy;
- Le Sud de Mangoky appartient aux Maromahia et à Andriamangana;
- Le Nord de Mangoky appartient à Rabedo et à Andriamaroseragna.

Texte de KARAY  
(Corpus Lombard et Rabedimy).



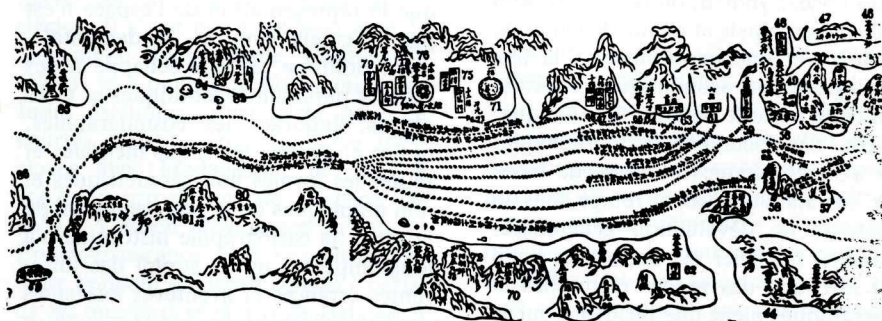
Les structures fondamentales du monde appartenant aux civilisations les plus diverses montrent que l'image du monde est partout semblable à un cercle, à la fois cercle de la terre (horizon) et univers.

Le carré, ordre cosmologique dans le tout et le centre, milieu déterminant et axe du monde.

Au centre se dresse la montagne du monde à la fois centre du cosmos et lieu du partage originel des terres.

On retrouve aussi bien dans l'Ancien et le Nouveau Monde ce type de carte, dite Mentale.

Elles n'existent que dans la pensée du traditionniste et, de nos jours, ce sont des experts qui les ont reconstruites à partir de la tradition écrite ou orale.



## CARTE DE MER CHINOISE, 1620

Seul exemplaire de la cartographie nautique chinoise qui ait survécu. Le Wu Pei Chih est très proche, par sa conception, des routiers arabes. Cette carte de mer, réalisée avant 1621 par Mao-Yuan-I, est la copie d'une des cartes qui accompagnaient le journal de l'amiral Cheng Ho (avant 1425). Le diagramme s'arrête au cap Gardafui et ne représente pas Madagascar.

Il donne des relevés de hauteur d'étoiles en chih (doigts). Les distances sont en ching (la distance couverte en un jour et une nuit avec un vent favorable) ou en keng (2 h 24' de voile environ).

Ny venty ampiasainy amin'ny fandrefesana ny haavon'ny kintana dia chih (doigts). Ny an'ny halaviran-dàlana dia ching (làlana vita ao anatin'ny iray andro sy iray alina raha tsara ny tso-drivotra) na keng (adiny roa sy 24 minitra eo ho eo amin'ny sambo).

Mao Yuan-I

Inde, Arabie, Golfe Persique, Mer Rouge, Océan Indien. 86. Ormuz. 81. Mascate. 60. Socotra. 62. Aden. 44. Berbera. 67. Bombay. 43. Mogadisho.

La conception cosmographique du peuple Menabe fait de la terre habitée, Madagascar, un cercle entouré par

l'Océan, sauf dans le Nord inconnu, centrée sur une montagne, le mont Ivohibe, et partagée en direction est-

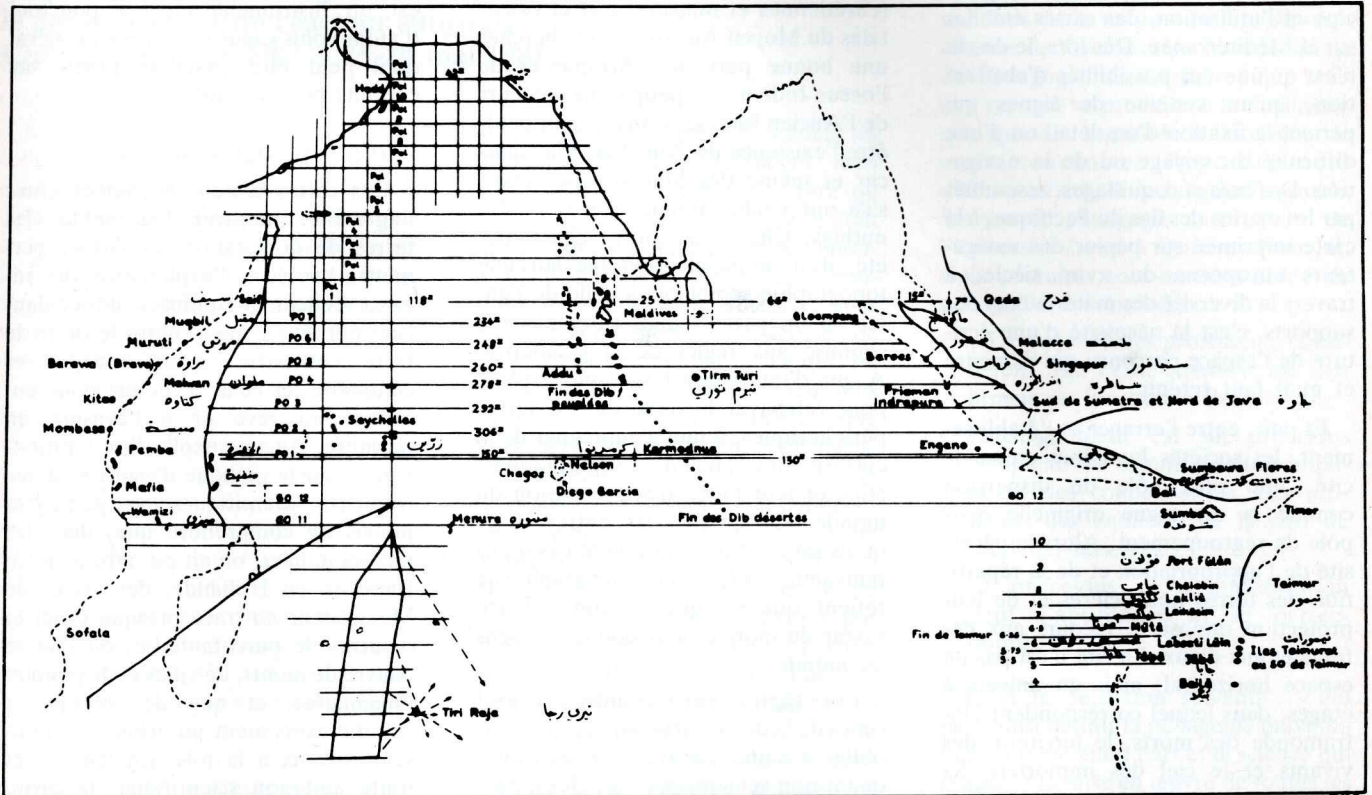


ouest par des fleuves qui prennent naissance sur la montagne centrale et délimitent les différents royaumes. La tradition orale malgache associe une conception du monde et un mythe d'origine avec le récit d'une migration

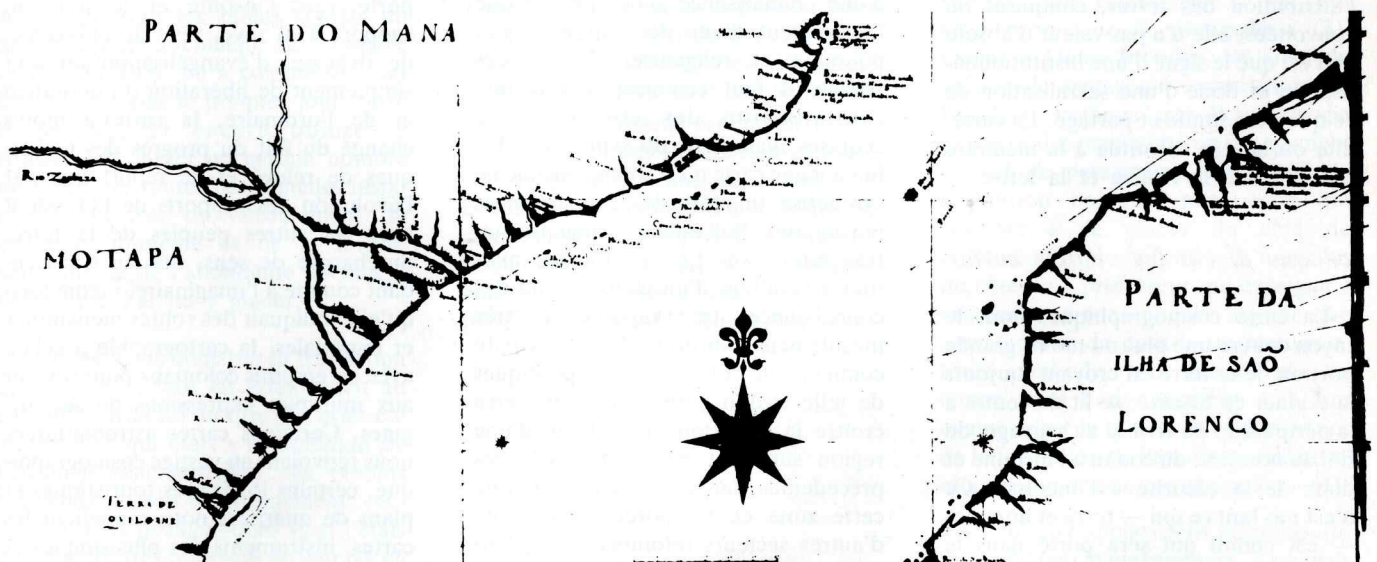
et d'une fondation historique dans une véritable géographie politique où les frontières sont données et justifiées par le passé.

De l'espace, évidemment connu, la

tradition ne retient que ce qui marque les différents territoires, quelques noms de fleuves et une montagne. La carte malgache, toute mentale, n'est qu'un aide-mémoire de la connaissance d'un territoire limité.



Les lignes horizontales correspondent à la graduation en latitude des routiers arabes exprimée en doigts ou plus souvent en dhoubban équivalent à 4 doigts. Le doigt est une unité de mesure angulaire obtenue en étendant le bras comme sur le dessin. L'angle mesuré est celui que fait un astre au-dessus de l'horizon à une heure donnée. Dans l'océan Indien au sud de l'équateur on se repérait sur la Petite et la Grande Ourse (P.O. et G.O.). Les lignes verticales correspondent à des méridiens tracés à partir de repères situés dans le nord de l'océan Indien. Lignes verticales et horizontales forment un quadrillage incomplet mais semblable à celui des cartes chinoises. Les routiers arabes donnent plus de 10 doigts de G.O. à Madagascar dans sa longueur soit l'équivalent de 15 degrés en latitude. L'exagération est de 0 à 50' selon les routiers pour l'extrémité nord et de plus de 2° pour l'extrémité sud soit une exagération totale de 3° en longueur. Les distances sont toujours données en direction Est ou Ouest et reportées sur les lignes horizontales du quadrillage. Elles sont exprimées en zams. Le jour et la nuit étaient divisés en 8 zams de 3 heures chacun ; la nuit on calculait en observant la Grande Ourse et le jour peut-être en utilisant le sablier. Le zam est le 1/8 du temps mis pour qu'une étoile change de hauteur d'un doigt sur l'horizon lorsqu'on avance à une allure normale, soit 12,5 milles nautiques.



... Les cartes européennes, surtout celles de la découverte portugaise, indiquent non seulement ce que les explorateurs avaient reconnu mais ce qu'eux et leurs souverains voulaient s'appropriier...



### écrire les espaces

Dès que l'on s'éloigne un peu plus des régions familières, il faut un instrument mnémotechnique un peu plus élaboré et nous avons les cartes de routes, routiers arabes et cartes de mer chinoises, prédécesseurs, dans le principe et l'utilisation, des cartes établies sur la Méditerranée. Dès lors, le dessin n'est qu'une des possibilités d'abstraction, qu'un système de signes qui permet la fixation d'un détail ou d'une difficulté du voyage ou de la navigation. Des bois et coquillages, assemblés par les marins des îles du Pacifique, à la carte imprimée sur papier des navigateurs européens du XVIII<sup>e</sup> siècle, à travers la diversité des matériaux et des supports, c'est la nécessité d'une écriture de l'espace parcouru qui demeure et qu'il faut retenir.

Et puis, entre l'errance et l'établissement, les sociétés humaines créent la cité, non plus pôle de dispersion comme la montagne originelle mais pôle de regroupement. Alors la nécessité de l'appropriation et de la répartition des terres nourricières et de leur protection impose le recours aux défunts et aux dieux. La cité n'est pas un espace horizontal, mais un univers à étages, dans lequel correspondent l'inframonde des morts, le territoire des vivants et le ciel des immortels. Sa représentation est une cosmographie, qui peut prendre, pour la cité humaine et son domaine, une exactitude géométrique — tels les fameux plans en damiers — qui annonce le quadrillage en coordonnées de latitude et longitude des cartes scientifiques de notre temps.

Mais l'exactitude ne joue que pour l'attribution des terres, conquises ou convoitées, elle n'a pas valeur d'absolu et n'est que le signe d'une institutionnalisation et donc d'une sacralisation de ce qui a été fondé et partagé. La carte, dite ou lue, se substitue à la mémoire avant même le chiffre et la lettre.

### ce que disent les vieilles cartes

La carte cosmographique, dont le rayon couvre une plus ou moins grande portion de la terre en croyant toujours la donner en totalité, se lit du centre à la périphérie, du civilisé au sauvage, du fini au non-fini, du connu à l'inconnu et donc de la sécurité à l'angoisse. Ce n'est pas tant ce qui — terre et hommes — est connu qui sera porté dans le périmètre de la connaissance, que ce qui est acceptable, concevable, voire

imaginable et surtout non contradictoire avec la logique d'une certaine culture. Tout le reste sera rejeté vers les ténèbres extérieures dans un monde tout à la fois fascinant et terrifiant. C'est dans cette ceinture de monstruosité des cosmographies occidentales (chrétiennes et musulmanes) et orientales du Moyen Âge qu'il faut chercher une bonne part de l'Afrique et de l'océan Indien. Les peuples navigateurs de l'Ancien Monde connaissaient peut-être l'existence de Zanzibar, Madagascar et même des Mascareignes mais, s'ils ont voulu nommer ces îles, Ménuthias, Chezbeza, Cirné, Quimbalu, etc., ils n'ont pu les situer que dans une topographie semblable à celle de l'enfer ou du paradis mais sûrement pas soumise aux règles de la géométrie. Avant d'interroger les cosmographies pour retrouver la trace de nos terres périphériques, il faut s'imprégner de la culture des anciens cosmographes, adopter leur mode d'appréhension du monde. On peut alors entrevoir ce qu'ils savaient mais sûrement pas où ils pouvaient aller, car la cosmographie ne retient que ce que l'homme désire savoir du monde pour donner un sens au monde.

Les cartes européennes, surtout celles de la découverte portugaise, nous obligent à une démarche inverse, indiquant non seulement ce que les explorateurs avaient reconnu, mais ce qu'eux et leurs souverains désiraient s'approprier. Les cartes d'exploration témoignent d'un désir d'espace qui perdure jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, désir océanique jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, désir impérial et terrestre ensuite. Chaque carte ou famille de cartes est moins la preuve d'une connaissance géographique que l'instrument d'une décision nautique, politique et religieuse. Au fil des siècles, il faut renoncer à voir une capitalisation des connaissances acquises avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En fait aucune carte n'est totale, aucune ne synthétise un état des connaissances portugaises, hollandaises, anglaises ou françaises dans l'océan Indien, mais toutes résultent d'un choix, parmi des connaissances très variables et très inégalement transmises. Selon l'activité commerciale et les ambitions politiques de telle nation européenne, on verra croître la précision et le détail d'une région sur telle carte, alors que les précédentes laissaient supposer que cette zone était ignorée, tandis que d'autres secteurs retombent dans l'inconnu. Pour Madagascar, il est très frappant de voir la nomenclature varier

en nombre et en précision de la côte est à la côte ouest, au fur et à mesure du déplacement des zones d'intérêt portugais, puis hollandais, puis français. Au service du commerce maritime, de la volonté impériale et du désir d'évangélisation, la carte des temps modernes est un instrument souvent ponctuel d'autant plus vague et inégal en général qu'il peut être exact et précis sur certains points « utiles ».

### L'utile et l'agréable

Ces cartes restent écartelées entre l'agréable, montrer l'ensemble des terres de domination, et l'utile, permettre l'accès et l'exploitation des régions réellement dominées ; elles balancent perpétuellement entre le désir de faire connaître, pour voyager et conquérir, et celui d'égarer, pour entraîner au rêve et à l'évasion en chambre. Aucune explication « rationnelle » sur le manque d'esprit et d'instruments scientifiques ne permettra jamais de comprendre que, dans les mêmes années, on ait pu imprimer, en Italie ou en Hollande, des cartes de Madagascar au tracé presque exact et d'autres de pure fantaisie, où l'île se couvre de monts, de villes et de peuples imaginaires, et que des marins et commerçants aient pu acheter et utiliser les deux à la fois. En fait, avant toute ambition scientifique, la carte, multipliée par l'imprimerie, a eu et garde encore valeur d'œuvre d'agrément. La carte manuscrite ou gravée est une composition dans laquelle la fantaisie et le rêve se trouvent bridés aujourd'hui, mais dans laquelle ils ont pu jadis s'épanouir, jusqu'à modifier l'image du monde. Moyen d'évasion, porte vers l'insolite et le lointain, support d'un rêve, rêve de puissance, de richesse, d'évangélisation ou tout simplement de libération du quotidien et de l'ordinaire, la carte a moins changé du fait du progrès des techniques de relevé et de report que par l'évolution des rapports de l'Occident avec les autres peuples de la terre. Surchargée de sens, liée au transcendant comme à l'imaginaire, même lorsqu'elle indiquait des routes mercantiles et impériales, la cartographie a éclaté avec les empires coloniaux pour revenir aux multiples expressions de ses origines. Certaines cartes astronomiques nous renvoient au vestige cosmographique, certains itinéraires touristiques et plans de quartiers nous rappellent les cartes, instruments des plus simples et des plus anciens cartographes.

Vincent Belrose-Huyghes.



## ... de Louvain-la-Neuve (Belgique)

### La pédagogie de l'enseignement supérieur : le point de vue d'un réacteur subjectif - Colloque de l'Aupelf (\*) 25-29 mai 1981.

Il n'est jamais facile d'animer un colloque international, surtout lorsque, comme c'était le cas, il rassemble deux cent cinquante participants en provenance de dix-huit pays (mais tous, heureusement, utilisant la langue française). Chacun a souvenir de ces interminables séances de comptes rendus de commissions laissant tous les partenaires frustrés : ceux qui ont participé aux dites commissions et les autres. Pour tenter d'échapper à ce péril, A. de Peretti, conseiller pédagogique du colloque, avait proposé une innovation : le remplacement des traditionnels rapporteurs de commission par ce qu'il appelle des « réacteurs subjectifs », c'est-à-dire des participants aux commissions, venant faire part très librement en assemblée plénière, des deux ou trois choses leur semblant dignes d'être communiquées à tous sans préoccupation de fidélité absolue, et encore moins d'exhaustivité par rapport aux travaux de la commission.

Ayant pris goût à la formule, j'aimerais continuer ici à jouer le rôle de « réacteur subjectif », et sans prétendre en aucune façon vouloir rendre compte de l'intégralité du colloque (tâche d'ailleurs impossible si l'on songe qu'outre les tables rondes du matin, où intervenaient en moyenne quatre orateurs, on a compté dix-huit communications le premier jour, seize le second, et encore quinze le troisième !), livrer un certain nombre de réflexions toutes personnelles inspirées à la fois du déroulement du colloque lui-même et de la lecture subséquente de l'abondante documentation que j'ai pu y glaner.

Commençons donc par la frustration initiale. Je m'étais en effet inscrit au colloque sur la foi du titre qui avait été annoncé et qui était « l'adaptation de l'enseignement supérieur aux besoins nouveaux de son environnement : enjeux et défis pédagogiques », et j'étais notamment très intéressé de voir où en était sur ce problème la réflexion des universités africaines. Or, dès l'arrivée,

à la remise de la pochette contenant les différents documents de travail, mon inquiétude devait naître : le titre du colloque porté sur la pochette n'était plus en effet « L'adaptation de l'enseignement supérieur aux besoins nouveaux de son environnement », mais plus laconiquement « Pédagogie de l'enseignement supérieur », ce qui, on en conviendra, est singulièrement plus restrictif. Et, dès la première table ronde, mes craintes étaient confirmées, et je commençais à me demander si je ne m'étais pas trompé de colloque. Pour autant, celui qui s'offrait ne manquait pas d'intérêt, et les premières escarmouches autour du concept de pédagogie universitaire présenté par Henri Saint-Pierre, doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation à l'université Laval à Québec, m'avait mis l'eau à la bouche. Je décidais donc de jouer le jeu, et de faire de mon mieux pour m'initier à ce nouveau concept. Il n'aura pas fallu longtemps pour comprendre que, dans ce domaine, s'exerce une incontestable supériorité québécoise, et la participation au colloque d'un nombre important de participants en provenance des « Services de pédagogie universitaire » créés au sein des différentes universités du Québec, plaidant avec vigueur et passion pour cette nouvelle discipline et ce nouveau métier avait quelque chose d'impressionnant. Modestement nos amis québécois reconnaissent cependant n'être pas les inventeurs du concept et avoir sur ce point — une fois n'est pas coutume — bénéficié d'une prime de situation et tiré profit des nombreuses recherches et expériences réalisées dans les universités américaines où les programmes d'UTI (University Tea-

ching Improvment) sont anciens et nombreux (1). Alors, qu'est-ce donc que la pédagogie universitaire ? Plutôt que de faire appel sur ce point aux notes prises pendant le colloque — notes nécessairement imparfaites — je voudrais me référer ici aux différents numéros de la revue « Pédagogiques » (Revue de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire) que chacun pouvait se procurer à la médiathèque spéciale organisée à l'occasion de cette rencontre. Reportons-nous d'abord à l'article de Jacques Parent du Service de pédagogie universitaire de l'université Laval à Québec. Pour lui, trois postulats sous-tendent l'idée de pédagogie universitaire :

- « La majorité des professeurs considèrent que l'enseignement est leur principale fonction à l'université ;
- l'enseignement est un processus complexe de communication impliquant des connaissances, des attitudes, des habiletés de la part de celui qui enseigne ;
- ce processus de communication peut s'apprendre et se perfectionner (2). »

D'où la définition suivante : « On peut ainsi définir la pédagogie universitaire comme étant l'art et la science qui régissent la mise en œuvre de toutes les ressources par lesquelles on peut éduquer les gens de niveau universitaire. La pédagogie universitaire, si l'on accepte cet énoncé, englobe toutes les ressources humaines, matérielles et informationnelles et les considère en tant qu'élément d'un tout : l'université. Dans cette optique, c'est toute l'université qu'il faut transformer si l'on veut faire progresser la pédagogie » (3). Quant à Denis Blondin, lui aussi du service de pédagogie universitaire de Laval, il explique que la pédagogie universitaire représente un changement radical de perspective, une véritable révolution copernicienne, celle qui consiste à se placer du côté de « l'étudiant qui apprend » et non plus du côté du « professeur qui enseigne » avec comme conséquence logique que « ce à partir de quoi toute ressource, toute méthode, tout moyen mis en œuvre dans l'enseignement doit être évalué, c'est la qualité et la pertinence de la formation de l'étudiant, effectivement reçue et non pas supposée » (4).

Quant aux applications pratiques de cette pédagogie universitaire, il ne peut évidemment être question d'en faire l'inventaire dans le cadre de la présente

(\*) Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, 173, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

(1) On trouvera un inventaire et une analyse critique de ces initiatives dans : Gaff (J.), *Toward Faculty renewal* — Jossey-Bass Publishers, San Francisco, 1976.

(2) *Pédagogiques*, vol. 1, n° 1, sept. 1980, p. 28.

(3) *Id.* p. 26.

(4) *Pédagogiques*, n° 2, déc. 1980, p. 4.



note : on en trouvera de nombreux exemples dans les actes du colloque (23 communications présentées par les Québécois au cours des deux premières journées !), ainsi que dans le premier numéro de **Pédagogiques** entièrement consacré à la pédagogie universitaire au Québec. Notons cependant au passage quelques-unes des méthodes de travail pratiquées par les services de pédagogie universitaire québécois :

- évaluation par les étudiants de certains cours (évaluations qui restent confidentielles et sont communiquées aux professeurs intéressés) ;
- appuis pédagogiques aux professeurs qui en font la demande pour repenser programmes et méthodes ;
- organisation d'ateliers pédagogiques sur la didactique de certaines disciplines ;
- cours d'été en pédagogie universitaire, etc.

Voilà donc pour ce qui est du Québec. Cependant, si la présentation des initiatives québécoises a un peu écrasé le colloque — mais on ne peut leur en vouloir — d'autres expériences méritent également d'être signalées, celle de l'université catholique de Louvain tout d'abord, qui accueillait le colloque. Là encore, en attendant la publication des actes, on pourra se reporter au numéro 2 de **Pédagogiques** (intitulé « la pédagogie universitaire en Belgique », mais en fait presque entièrement consacré à Louvain) ; celle aussi de l'école polytechnique fédérale de Lausanne présentée par Marcel Goldsmid, titulaire de la chaire de pédagogie et didactique (5) et, enfin, non des moindres, deux expériences africaines prometteuses : celle de l'Unaza au Zaïre, longuement présentée lors de la commission Afrique du dernier jour, et celle de l'université d'Abidjan présentée par Mme Tahiri au cours de la table ronde du premier jour (6).

Ainsi l'Unaza (Université nationale du Zaïre) s'est-elle dotée, elle aussi, d'un service de pédagogie universitaire qui a organisé plusieurs colloques sur les différents campus du pays, et qui publie un « Bulletin de pédagogie universitaire » qui en est à son cinquième numéro. De même l'université d'Abidjan, après avoir créé en 1976 un « Service de pédagogie universitaire », en s'inspirant pour ce faire de l'expérience québécoise, l'a transformé en 1979 en un institut de recherche, d'expérimentation et d'enseignement en pédagogie (Ireep), qui organise égale-

ment à l'intention des 640 enseignants du supérieur des séminaires et ateliers de réflexion, et a commencé lui aussi la publication d'un bulletin intitulé **Assempe** (n° 1, décembre 1980).

Par contre, si l'on en croit les différents exposés des participants français (ceux de B. Girod de l'Ain et de Michel Bernard notamment) ou plus encore si l'on se réfère au numéro spécial de **Pédagogiques** consacré à la pédagogie universitaire en France (n° 3, mars 1981), c'est là une notion qui a beaucoup de mal à faire son chemin dans les universités françaises. Ainsi, Michel Bernard dans l'éditorial de ce numéro, caractérise la situation de la façon suivante : « beaucoup de retard, peu de moyens, des obstacles institutionnels fort nombreux » l'un des plus importants parmi ces derniers étant que, du fait « des règles de fonctionnement et mécanismes institutionnels au sein de l'université, la formation académique et la formation à la recherche y sont séparées de la formation pédagogique, celle-ci étant perçue comme inutile, peu rentable... voire même dangereuse » (p. 3). Mais c'est sans doute Raymond Lallez qui a analysé le plus profondément les raisons de la méfiance à laquelle continue de se heurter l'idée de pédagogie universitaire, et je ne résiste pas au plaisir de citer un extrait de son article, tout en recommandant au lecteur sa lecture intégrale : « Admettre qu'on a besoin d'une formation pédagogique », écrit Lallez, « c'est connaître aussi que l'enseignement tel qu'on l'a pratiqué jusqu'alors aurait pu être meilleur... Pour un professeur, c'est se mettre en question dans l'activité qui personnellement et socialement l'engage le plus. Il ne peut le faire franchement... sans éprouver plus ou moins aussi le sentiment coupable qu'il eût fallu reconnaître plus tôt ce besoin... Pour le professeur, le sentiment de sa propre valeur n'exclut pas une certaine anxiété d'être confronté à des résultats qui contrarient ce sentiment et qui forcent à une moins gratifiante évaluation de soi-même. Pour toutes ces raisons, on comprend qu'une résistance plus ou moins consciente et occultant ses vrais motifs puisse être opposée à l'idée pédagogique et se manifester soit par l'attachement inconditionnel au « modèle » traditionnel, soit par une indifférence ostentatoire à la formation pédagogique, ou par sa dépréciation systématique au nom d'arguments davantage inspirés par la mauvaise conscience et la mauvaise foi que

formulés et soutenus en connaissance de cause » (7).

Après la lecture d'un tel texte, on conviendra que je n'avais plus le choix, je me suis empressé d'adhérer à l'Association internationale de pédagogie universitaire qui saisisait l'occasion du colloque pour tenir son assemblée générale annuelle (8).

Voilà donc, comme annoncé, quelques appréciations de « réacteur subjectif » sur la pédagogie universitaire. Le colloque cependant ne devait pas se réduire entièrement aux discussions autour de la théorie et la pratique de ce concept, et certains participants semblèrent se souvenir du titre initial, et se montrèrent soucieux de réfléchir aux problèmes de « l'adaptation de l'enseignement supérieur aux besoins nouveaux de son environnement ». Là encore, qu'on me permette de faire état de quelques réactions subjectives.

Un des temps forts du colloque fut incontestablement l'exposé fait par Bertrand Schwartz, à la fin de la seconde journée, exposé qui se situait lui, dans le droit fil d'une réflexion sur les rôles nouveaux que devraient assumer les universités pour faire face aux défis actuels. Pour Bertrand Schwartz en effet, outre ses fonctions traditionnelles (faire de la recherche, former les étudiants), l'université doit aujourd'hui assumer quatre tâches nouvelles : se préoccuper d'une auto-analyse critique de ses propres pratiques (et ici nous retrouvons la pédagogie universitaire), participer à la promotion sociale par l'éducation permanente (et l'orateur

(5) Cf. la revue **Universités**, vol. II, n° 1, mars 1981 — pp. 32-34.

(6) Cf. dans le document préparatoire au colloque : « Où en sommes-nous ? » le texte de l'intervention de Mme Tahiri intitulé « L'émergence de la pédagogie universitaire dans les pays francophones de l'ouest africain, et plus particulièrement en Côte-d'Ivoire » et dans la revue **Universités** vol. II, n° 1, mars 1981, son article p. 39.

(7) Lallez Raymond — L'université et la formation pédagogique en France, dans **Pédagogiques**, n° 3, mars 1981, pp. 23-27.

(8) Aipu — Université de Montréal CP 6128 Montréal H3C 3J7, Québec, Canada — Frais d'inscription 90 FF donnant lieu au service de la revue.

(9) Lahjomri Abdeljlil — Le transfert éducatif et son influence sur l'évolution du système scolaire au Maroc. Dans « où allons-nous ? », document préparatoire au colloque.

(10) Cf. **Revue de l'Aupell**, vol. XIII, juin 1980, p. 178. C'est également dans ce sens que je suis intervenu en commission, en proposant un certain nombre de réflexions sur « les universités et l'éducation non formelle : alphabétisation, formation des jeunes non scolarisés, éducation des adultes, hommes et femmes ».

(11) Communication Louis Goffin — Commission 16.



n'a pas caché sa déception devant la marginalisation dont continue à souffrir ce secteur malgré les textes de 1971), sortir de ses murs pour travailler avec les praticiens (et B. Schwartz s'est vigoureusement élevé contre l'opposition traditionnelle entre théorie et pratique qui conduit à ce que, en définitive, « personne ne soit autonome, certains ayant des savoir sans savoir-faire, d'autres des savoir-faire sans savoir »), et enfin participer à la solution des grands problèmes nationaux et internationaux (avec pour la France une priorité à accorder aux problèmes de l'emploi, de l'énergie et de l'environnement). Ainsi était-on ramené au problème de « l'adaptation de l'enseignement supérieur aux besoins nouveaux de son environnement ». Plus vives encore ont été les critiques d'Abdeljlil Lahjomri, directeur de l'école normale supérieure de Rabat. Déjà en commission, A. Lahjomri avait vigoureusement dénoncé « la rupture de l'éducation et de la société » qui est aussi « une rupture de l'éducation et de la vie » et le « mimétisme institutionnel et pédagogique par rapport au système éducatif de l'ancien colonisateur », et il concluait : « on voit ainsi le système éducatif se reproduire lui-même, se multiplier, identique à lui-même, malgré son inadéquation, comme si sa logique, indépendante de la société l'animait d'une vie propre et empêchait tout recentrage » (9), mais en séance plénière, le dernier jour, la critique s'est faite encore plus vive, allant jusqu'à une remise en cause de l'université elle-même, devenue une machine à fabriquer des chômeurs. Dans cette situation, est-ce que le premier rôle de l'université et des universitaires ne devrait pas être de marquer une pause, et comme l'avait déjà indiqué Lahjomri au colloque de Montréal, de s'interroger sur cet incroyable « dérapage de tout le système éducatif » (10).

Terminons enfin sur l'exemple positif d'une innovation réalisée par une université pour s'attaquer aux problèmes les plus urgents de la société dans laquelle elle s'insère : il s'agit de l'institut des **Sciences de l'environnement** créé auprès de la faculté des sciences de Dakar avec l'aide de la fondation universitaire luxembourgeoise. Dans le cadre de cet enseignement de 3<sup>e</sup> cycle (Dea et doctorat), les étudiants lient la théorie à la pratique, puisqu'après une première année de cours à l'institut, ils

travaillent pendant la seconde année au sein d'un projet réel — celui du lac de Guiers — qui s'efforce de lutter contre « le surpâturage, le déboisement, la désertification, l'insuffisance de la production vivrière, l'accroissement démographique, l'exode rural » (11). Qui niera qu'il s'agit là du défi majeur que doivent relever les pays sahéliens, et qui douterait que les universités pourraient apporter dans ce domaine, si elles se décidaient à s'attaquer aux problèmes prioritaires de leurs pays, une contribution décisive ?

Tel fut donc ce colloque de Louvain. J'ai essayé de dire en toute franchise mes satisfactions et mes frustrations. Nul doute qu'il ne faille poursuivre la réflexion sur la pédagogie universitaire, mais nul doute non plus de l'intérêt qu'il y aurait à reprendre le thème initialement annoncé et à réfléchir — dans la ligne des exposés que je viens de résumer brièvement — à l'adaptation de l'enseignement supérieur aux besoins nouveaux de son environnement. Alors, rendez-vous en 1982 ?

**Guy Belloncle.**

## le royaume Bamoum

### entretien avec Claude Tardits

**Claude Tardits, directeur d'études à l'école pratique des hautes études, autrefois professeur à l'Université nationale du Cameroun, a publié, en 1980, une importante thèse intitulée « Le Royaume Bamoum (\*) ». Il a bien voulu répondre à nos questions.**

*Pouvez-vous, tout d'abord, nous délimiter géographiquement le pays bamoum ?*

Le pays bamoum est un pays que l'on aborde généralement au Cameroun, en partant de la côte. Il faut ensuite franchir pour y arriver 250 à 300 km à partir de Douala, dans les montagnes de l'ouest. Autrement dit, le pays bamoum est au cœur de l'arc de montagnes qui prolongent le plateau de l'Adamaoua vers le sud-ouest. Là où la montagne s'incurve, de part et d'autre de l'arête centrale, vous avez des plateaux orientés à l'ouest et à l'est et il occupe l'un d'entre eux, à environ 1 000 m d'altitude. Il est dominé de volcans, bordé de deux grandes vallées, la vallée du Noun qui sépare le pays bamoum du pays bamileke, et la vallée du Mbam qui le sépare d'une partie beaucoup plus plate couverte de forêts et qui s'étend jusqu'à cette grande cuvette du Cameroun central que l'on trouve au nord de la Sanaga. Il faut encore ajouter ceci : en arrivant du

pays bamileke que l'on franchit avant d'y parvenir, après y avoir traversé le Noun, du brouillard on passe à un ciel presque méditerranéen.

*Pouvez-vous nous dire quelles sont les raisons ou circonstances pour lesquelles vous avez choisi d'étudier le royaume bamoum ?*

Ce ne sont pas au départ des raisons purement scientifiques. J'avais travaillé à la demande de l'Orstom en pays bamileké. Lorsque des troubles ont éclaté dans cette région, j'ai été amené à interrompre cette mission. J'avais à l'époque fait un voyage en pays bamoum, qui était voisin, à l'occasion de l'inauguration de la mosquée. Si j'avais été frappé par la beauté du paysage, je m'étais aussi rendu compte que derrière la façade islamique du pays, nous avions à faire à un type de culture proche de celles du pays bamileke. Ma mission précédente ayant tourné court, je me suis décidé à retourner en pays bamoum. Très vite je me suis rendu compte que ce pays présentait un grand intérêt scientifique. Il y existait — ce que l'on savait — une importante masse de documents en langue bamoum. C'était un facteur très positif car je risquais de trouver des témoignages de première main rédigés par les Bamoum sur la société sur laquelle j'allais travailler.

*Vous disposez d'un certain nombre de sources écrites, allemandes, mais*

(\*) Claude Tardits, **Le royaume bamoum**, Paris, Armand Colin, 1980.







*vention, de son usage ? Rares sont les pays africains où ce cas s'est produit. Quels ont été les auteurs de l'histoire ?*

Il y en a plus qu'on ne pense. Les Vais d'Afrique occidentale ont inventé une écriture, il y a des sociétés qui ont utilisé des systèmes graphiques. On ne peut pas dire qu'ils aient inventé une écriture, mais, ils ont représenté un certain nombre de choses par des systèmes de signes, qui en sont une amorce. Pourquoi les Bamoum ont-ils inventé une écriture ? Ceci ne se comprend bien que dans le cadre de leur histoire. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les Bamoum ont été en contact avec les Haoussa, après que les Peul aient occupé le centre du Cameroun en partant de l'actuel Nigeria. Des Haoussa s'étaient installés dans un petit quartier à l'extérieur de la capitale et ils avaient les corans qu'ils lisaient régulièrement. Ce fut pour les Bamoum, l'occasion de voir ce qu'était une écriture.

Il y eut ensuite des circonstances très particulières, dues à l'accession au trône du dernier souverain traditionnel, Njoya.

#### *A quelle époque exactement ?*

A la fin de la décennie 1870, vraisemblablement vers 1886-1887. Il est monté sur le trône très jeune — entre 10 et 14 ans — mais ne pouvait pas gouverner avant d'avoir eu un enfant. Il fallait attendre non seulement qu'il soit pubère mais qu'il fréquente ses femmes. Une période de régence s'est ouverte ; sa mère a gouverné avec l'un des grands officiers du palais, membre de l'entourage traditionnel du roi. Lorsque Njoya eut atteint l'âge de dix-neuf ans, il pria cet officier d'abandonner le pouvoir. Cet homme, qui avait déjà tenu un rôle sous le prédécesseur de Njoya et qui, pendant six ou sept ans, avait été le véritable chef du pays, le prit très mal et envisagea de remplacer Njoya par un de ses frères qui l'aurait peut-être gardé comme conseiller. Ceci aboutit à une véritable guerre civile dans laquelle le ministre qui était à la campagne réussit à soulever une partie des villages contre Njoya assiégé dans la capitale Foumban, presque voué à la famine. Le roi n'eut comme ressource, pour se tirer de ce mauvais pas, que de faire appel aux Peul de Banyo. Ceux-ci, après hésitations, intervinrent en faveur de Njoya. Leur cavalerie parcourut les quelques centaines de kilomètres qui les séparaient de Foumban, et mit en déroute les ennemis du roi. Cette victoire, appelée « la victoire du

cheval » parce que la cavalerie y joua un très grand rôle en chargeant, a beaucoup frappé les Bamoum, qui se considéraient comme difficiles à vaincre. Ce qui les surprit, c'est le fait que les Peul avaient prié avant le combat, et qu'interrogés ils avaient répondu : « C'est grâce à la prière que nous gagnons, c'est la prière qui nous donne la force ». Le jeune Njoya conçut alors un projet : celui d'adopter l'Islam pour disposer de la même force que les Peul, celui d'acheter des chevaux pour créer une cavalerie, et enfin d'avoir, lui aussi, une écriture comme les Peul qui disposaient de l'écriture arabe. Dans les années qui ont suivi cette victoire, Njoya a effectivement reçu les marabouts, et s'est converti à l'Islam : il créa un embryon de cavalerie et il entreprit d'inventer une écriture, car il ne voulait pas utiliser l'écriture arabe. Ce n'est pas par orgueil, comme quelques auteurs l'ont prétendu ; dans son esprit, l'écriture était, d'abord, un moyen de communication plus ou moins secret.

Les circonstances de l'invention ont été relatées. Le roi a raconté qu'il avait eu un rêve, au cours duquel il avait vu une main qui traçait des signes. Or, chez les Bamoum, les rêves ont une fonction prémonitoire : Njoya en a conclu qu'il était invité lui aussi à tracer des signes. Il a convoqué quelques-uns de ses proches, des serviteurs en qui il avait confiance, en racontant son rêve, et en disant : « Nous allons inventer une écriture », ce qui a soulevé un certain scepticisme de la part de son entourage. On lui a dit : « Non, tu ne réussiras pas ». Il répondit : « Si, vous allez dessiner des choses, et vous allez les nommer ». Je cite ici le texte bamoum. Le souverain ne se rendait pas compte qu'il se lançait dans une entreprise difficile, car la langue bamoum est riche en mots. Il y eut d'abord des essais infructueux parce que les serviteurs dessinaient gauchement ; petit à petit, certains des signes furent retenus : chacun d'eux représentait non pas une syllabe, mais quelquefois un mot complet, quelquefois un fragment de mot. Le premier alphabet élaboré de cette façon, en plusieurs mois, l'a été par le roi et son entourage ; Ibrahim Njoya, dont j'ai parlé, est l'un des survivants de cette époque. Le premier alphabet comportait plus de 500 signes, souvent pictographiques. Le signe correspondant au mot « tête » ressemblait effectivement à une tête ; le mot qui signifiait « vache » était représenté par une sorte de tête de bovin.

Les Bamoum se rendirent compte qu'il leur fallait un très grand nombre de signes pour arriver à s'exprimer. Ils ont tenté de réduire le nombre de signes. Pendant trois ou quatre ans, ils ont amélioré l'écriture en la ramenant à environ 200 ou 300 signes, ce qui était un allègement considérable. Ceci amène à l'époque où les missionnaires allemands se sont installés, en 1906. Il est difficile de savoir ce qui s'est passé : les missionnaires n'ont jamais écrit qu'ils avaient aidé Njoya à transformer l'alphabet mais ils se sont intéressés à l'écriture parce qu'ils se sont demandés s'ils pourraient ainsi traduire la Bible. Et puis, ils ont pensé que l'entreprise était compliquée et qu'il valait mieux traduire la Bible en pidgin et utiliser l'alphabet latin. Ils n'ont donc vraisemblablement pas cherché à aider le roi à perfectionner l'écriture mais ils lui ont peut-être montré ce qu'était une syllabe. Toujours est-il que, vers 1910, les Bamoum étaient parvenus à élaborer un septième alphabet où il n'y avait plus que 80 signes et qu'à partir de ce moment, ils ont pu écrire une véritable littérature parce que le système était manipulable. Ils avaient du papier, des crayons, de l'encre. Ils ont ainsi mis une douzaine d'années pour perfectionner leur alphabet au point d'en faire un instrument de communication pratique. Des textes ont toutefois été rédigés à chacun des stades de la transformation de l'alphabet.

*Les systèmes sont différents ; il faut à chaque fois recommencer une lecture !*

Oui ! Mais les gens avec lesquels je travaillais lisaient dans les alphabets. J'ajoute que la littérature la plus importante est celle rédigée avec le dernier : c'est en particulier avec celui-ci que le livre d'histoire du royaume a été rédigé.

*Comment s'est faite la rédaction de l'histoire ?*

Les Bamoum ont toujours eu un souci historique. Dès leur rencontre avec les Allemands, ils avaient raconté ce qu'ils savaient de leur passé. Ils étaient fiers d'une histoire, qui a comporté beaucoup de conquêtes. De plus, la connaissance de l'histoire de chaque règne est utile parce que c'est d'elle que chacun tire l'information qui justifie son rang et sa place dans la société. Ils ont recueilli, dans toute la mesure du possible, les témoignages directs des plus vieux du royaume et ceci avec beaucoup de respect, juxtaposant les déclarations lorsqu'elles n'é-



taient pas concordantes. Il n'est pas exclu que les Allemands, les missionnaires bien sûr, aient encouragé les Bamoum à écrire leur histoire, œuvre que Njoya poursuit jusqu'à sa mort.

*Quand est-elle intervenue ?*

Le royaume a été politiquement démantelé en 1924-1925. Njoya a été déporté et envoyé à Yaoundé en 1931 où il est mort en 1933. Il a raconté les dernières vicissitudes de ses rapports avec l'autorité coloniale française, à peu près jusqu'à sa déportation. Il n'a donc jamais cessé d'ajouter de nouvelles pages à l'ouvrage. Le texte historique s'accompagne d'un coutumier où se trouvent décrites les lois du pays.

*C'est à partir de la mort de Njoya que l'alphabet latin a finalement gagné sur le bamoum ?*

Pas tout à fait : la mission protestante avait entrepris une œuvre de scolarisation importante. Njoya l'avait fait venir non pas pour se convertir au christianisme, ce qui ne l'intéressait pas, mais pour qu'elle crée une école. Lorsque la mission est partie, en 1915, il a créé lui-même un système scolaire développé en utilisant les moniteurs de la mission protestante. Des classes ont été ouvertes pour les filles et pour les garçons. On en trouve trace dans les archives françaises. On y apprenait à utiliser l'écriture de Njoya. Lorsque j'ai travaillé en pays bamoum, je connaissais encore, dans les années 60, une dizaine de personnes au moins qui pouvaient se servir de cette écriture. Évidemment, il y en avait qui étaient très âgées et n'étaient plus fort habiles. Certains étaient passés à l'alphabet latin pour écrire le bamoum. Njoya a donc diffusé son écriture pendant un certain temps.

Il en restait encore quelque chose dans les années 60 mais il a aussi suscité le désir d'écrire la langue. Les gens qui n'ont jamais appris l'écriture bamoum ont souvent utilisé l'écriture latine pour le faire. Il y a donc des textes bamoum écrits en alphabet latin.

*C'est le cas remarquable d'un homme qui a subi des influences extérieures, et qui a très bien su les adapter ?*

Ce n'est pas un cas unique mais c'est rare. A ce point-là c'est même extraordinaire. On s'aperçoit, quand on examine de très près les histoires des royaumes africains en Afrique orientale, au Bouganda par exemple, qu'il y

a eu plus d'efforts qu'on ne le croit pour opérer des sortes de conversions techniques. Dans l'ensemble, elles ont échoué, et l'on voit pourquoi : elles étaient prématurées et en réalité ne pouvaient pas concurrencer les techniques européennes à partir du moment où elles se sont diffusées. Ceci indique que les gens étaient en mesure d'en voir les avantages et d'en tenter des adaptations. L'écriture, évidemment, est un cas tout à fait exceptionnel. Njoya était par ailleurs un homme actif et ouvert ; il visitait les ateliers des artisans, introduisait des plantes européennes, créa un véritable service d'état civil, fit enregistrer les jugements des tribunaux. On a indiscutablement affaire à un souverain éclairé.

*Cette société vous a frappé par sa forte identité culturelle ; quels en sont les traits dominants ?*

En 1960, on peut dire que tous ceux qui visitaient le Cameroun étaient incités directement ou indirectement à aller voir Foumban. Foumban était devenue ce qu'on appelle une vitrine du pays. Pourquoi ? Parce que c'est un royaume qui, tout en ayant gardé certaines de ses traditions, n'en était plus un politiquement. Mais le contexte, le décor était là. Foumban avait été une ville fortifiée et il y avait, au moment où j'y étais, encore de très beaux restes de muraille. On pouvait y voir deux musées, un musée royal où étaient gardés des souvenirs de la dynastie, puis un musée de l'artisanat, constitué dans les années 1920 à 1930, où étaient présentées soit des pièces authentiques, soit la copie de pièces traditionnelles, un mobilier intéressant et des terres cuites.

Ce pays est riche en manifestations chorégraphiques et rituelles. Certaines ont pris l'allure de fêtes pour le visiteur. Cela ressemble un peu, à ces carnivals qui ne sont plus ceux des siècles anciens mais de grandes manifestations de liesse et des spectacles. Le pays bamoum a utilisé son cadre, ses traditions dans une tentative de communication avec l'étranger. C'est un des seuls qui ait réalisé cette transformation. On peut évidemment dire qu'il utilise ses traditions à des fins qui ne sont plus celles du passé. Enfin, les Bamoum fiers de leur passé ont, grâce à Njoya, une conscience aiguë de leur histoire.

Ajoutons que parmi les sociétés montagnardes, c'est la seule qui se soit convertie aussi massivement à l'Islam.

La fin du Ramadan est célébrée de façon très spectaculaire à Foumban et beaucoup de gens montent y assister.

*Votre thèse est composée de trois grandes parties : quelques siècles d'histoire, une société engendrée par le haut, le souverain et une importante conclusion. Cette dernière porte tout particulièrement sur les rapports qui lient l'État au lignage. N'est-ce pas une démonstration qui remet en cause des positions théoriques très largement acceptées en anthropologie ?*

Il y a plusieurs éléments qui incitent à la réflexion théorique dans l'histoire bamoum mais ce sur quoi il faut insister, c'est le lien entre l'État et la parenté. Nous avons en effet affaire à un État au plein sens du terme : il a des frontières, un territoire bien défini, un appareil de gouvernement central, permanent et efficace, avec une armée et une justice ; on y perçoit des impôts sous forme de tribut en vivres, qui sert à aider la population en cas de disette ; il y a presque un culte national. Enfin les Bamoum considèrent qu'ils appartiennent à une collectivité, qu'elle forme une entité juridique qui possède un patrimoine dont le roi n'est, d'une certaine manière, que le gérant. Cette entité dépasse la personne du roi qui, lui-même, peut être condamné s'il enfreint la loi. Cet État s'est constitué en connaissant de nombreuses transformations : conquêtes, transformation de l'économie, crises politiques, sans jamais sortir totalement du cadre parental constitué par ce qu'on appelle le lignage. Un lignage, c'est un groupe de parents issus d'un ancêtre commun, soit en ligne masculine, soit en ligne féminine. L'État bamoum est constitué par la descendance de tous les fils des rois d'une part, et par des lignages de serviteurs tous rattachés à un règne, parce qu'ils sont fondés par décision des souverains. L'État s'est ici développé en conservant la forme d'un immense lignage. Qu'y a-t-il de remarquable là-dedans ? En général, les États africains se constituent à partir d'une multiplicité de lignages hiérarchisés par rapport à l'un d'entre eux. L'État est alors extérieur au lignage. Les Bamoum, eux, n'ont pas dissocié l'État du lignage ; l'État s'est développé, surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, en conservant la forme d'un vaste groupe de parenté, en rattachant à la lignée royale par des biais divers, les lignages de serviteurs qui lui étaient initialement étrangers. Ceci a des implications.



Pour beaucoup d'historiens, un groupe de parenté est un groupe qui possède une hiérarchie « naturelle » liée à la position généalogique de ses membres, aux différences de sexe, aux différences d'âge, etc. Il peut constituer une petite société, mais l'idée que la parenté puisse être le cadre d'un État ne semble pas s'accorder avec la représentation que l'on s'est donnée de l'État, formation où les différenciations sociales sont accentuées, où une autorité extérieure à celle dont disposent les groupes de parenté se constitue. Bien des développements historiques fondent cette vision. Elle a conduit, en Afrique, à opposer ce qu'on appelle les sociétés lignagères et les sociétés étatiques. On a, bien sûr, souvent reconnu que, dans les sociétés étatiques, les lignages sont très importants, ce qui est incontestable. Néanmoins, on estime que les deux systèmes s'opposent. Or, avec les Bamoum, nous sommes devant un cas où l'État se fait, croît dans le cadre d'un lignage, ce qui tend à montrer que ce ne sont pas deux modes d'organisation radicalement incompatibles et qu'ils peuvent même être coextensifs.

Citons quelques implications : tout d'abord il faut revoir la classification et la typologie des sociétés africaines qui opposent lignage et État, ensuite il faut rappeler qu'il existe sur le continent africain, des centaines de petits États dans lesquels le lignage était une chose très importante et qu'ils sont à l'origine des vastes royaumes comme ceux d'Oyo, d'Abomey, des Ashanti, qui ont bénéficié de circonstances économiques favorables : guerres de conquêtes, trafics maritimes leur ayant permis de gagner en richesses et en puissance. Ceux-ci sont dérivés précisément de sociétés de moindre importance mais ayant déjà toutes les caractéristiques de sociétés étatiques. Le fait est capital car il atteste que c'est à partir d'un substrat institutionnel africain que se sont constitués ces petits États. Il est inutile et même absurde d'avancer, ce qui resta longtemps le cas, que les sociétés d'Afrique noire ont emprunté l'idée d'État à l'Égypte. A notre sens, l'État en Afrique s'est constitué à partir d'une exploitation des propriétés du lignage qui a pu s'effectuer en certaines circonstances historiques.

C'est cela que le cas bamoum me semble faire apparaître et c'est un apport qui pourrait permettre de repenser une partie de l'histoire africaine.

### *Quelles conclusions peut-on en tirer actuellement vis-à-vis des États modernes ?*

C'est difficile à dire. Disons que dans tout État moderne, les citoyens ont intérêt à connaître leur passé, ne serait-ce que pour satisfaire leur besoin d'identité. Les États nouveaux souhaitent élaborer des programmes scolaires et universitaires dans lesquels l'histoire de leur pays ait une place. Ce n'est pas facile à réaliser parce qu'on ne peut le faire qu'à partir d'études régionales.

Or les gouvernements ont parfois le sentiment qu'en travaillant dans le cadre de sociétés particulières, on valorise de façon excessive les particularismes et ils ont donc, à l'égard de ces travaux, une attitude ambiguë, craignant qu'ils ne contrarient les efforts d'unification. C'est vraisemblablement un malaise passager et un jour, les unités nationales étant plus affirmées et plus assurées, les lecteurs africains seront satisfaits qu'un certain nombre de travaux aient été faits, avant qu'il ne

soit trop tard pour engranger les données de l'histoire.

Maintenant, les États modernes peuvent-ils tirer des leçons de l'étude des sociétés qu'ils ont englobées ? Je dirais que oui, car ces sociétés traditionnelles ont été elles-mêmes constituées à partir d'éléments hétérogènes. Aussi, toute attention portée à la façon et au mécanisme par lesquels les choses se sont faites, peut être utile. Les Bamoum sont très conscients d'avoir constitué un État, avec toutes les difficultés que représente cette affaire et ils sont persuadés, peut-être pas à tort, que leur histoire est exemplaire.

En politique, il y a toujours avantage à savoir comment les choses se sont vraiment passées. On n'est pas obligé de diffuser tout ce que l'on sait mais il n'y a que d'une connaissance aussi bien établie que possible que l'on puisse tirer des enseignements durablement profitables.

*Propos recueillis par  
Denyse de SAIVRE.*

## D'UN LIVRE À L'AUTRE

LEBEUF (J.-P. et A. M.-D.),  
TREINEN-CLAUSTRE (F.)  
et COURTIN (J.)

**Le gisement Sao de Mdaga (Tchad).  
Fouilles 1960-1968.**

Société d'Ethnographie. Paris.  
1980, 214 p., 130 fig.

Située à 14 km au nord de N'Djamena, la butte de Mdaga, longue de 300 m sur 185 de large est un site « Sao » découvert en 1948. Les auteurs de l'ouvrage y firent plusieurs campagnes de fouilles entre 1960 et 1968. Accompagnés d'enquêtes ethnographiques, ces travaux sur le terrain aboutirent, après un relevé planimétrique de l'ensemble du site, au creusement de seize tranchées qui permirent d'avoir une vue générale des principales structures

disposées en stratigraphie, et de récolter les différents documents qui les accompagnaient, notamment poteries, objets en terre cuite et en métal, vestiges de sépultures et déchets alimentaires.

Plusieurs lots de charbons de bois datés par la méthode du Carbone 14 ont permis de connaître la durée d'occupation, au même endroit, de différents villages qui se sont succédé dans le temps et que l'érosion a transformés en une butte artificielle haute d'environ 5 m.

La phase la plus ancienne remonte, dans la partie centrale, au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle avant J.-C. Par la suite, la zone sud-est ne sera occupée que 200 ans plus tard ; l'ouest et le sud-est seulement vers les <sup>xii</sup><sup>e</sup>-<sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècles, période au cours de laquelle existait déjà le mur d'enceinte entourant le village.